

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 244 - OCTOBRE 2022

CHEVILLY-LARUE

CHEVILLY-LARUE

Mobilisation métro

**UNE
VICTOIRE
POUR LES
CHEVILLAIS**

Page 6

4-5 VU !

- **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS

6-9



ACTUALITÉS

- **VICTOIRE** POUR LA STATION DE MÉTRO CHEVILLAISE
- **UNE RENTRÉE** PLUS SÈREINE QUE PRÉVU
- **PARC DU MONASTÈRE** : LA CO-ÉLABORATION AUTOUR DE LA TABLE
- **QUAND LE SPORT SE PENSE** COLLECTIVEMENT

10-11



QUARTIERS

- **TRIANGLE DES MEUNIER** : BIENVENUE CHEZ VOUS !
- **NOCES D'OR** : VIVE LES (RE)MARIÉS !
- **OUVERTURE PROCHAINE** POUR LA RESSOURCERIE

13 SERVICES PUBLICS

- **LA NOUVELLE ÉCOLE** JACQUES GILBERT-COLLET

14-20



DOSSIER

- **INFLATION** : COMMENT LA MUNICIPALITÉ FAIT FACE ?

22-23



REPORTAGE

- **LES JOURNÉES** DU PATRIMOINE

24-25



PROFIL

- **HANNA KAFROUNI**, LA DOSE JUSTE

26-28



CULTURE

- **L'EXPOSITION** L'IMAGE D'UN MONDE SENSIBLE
- **LE FESTIVAL DE MARNE**
- **LA QUINZAINE ANIMANGA**

29



MÉMOIRE

- **HOMMAGE** À GÉRARD PRINCE

30-31 SPORTS

- **VOLLEY-BALL** : UNE ÉQUIPE À L'ASCENSION FULGURANTE
- **TENNIS** : RETOUR GAGNANT
- **LES CHEVILLAIS EN MODE** GOLDEN BLOCKS

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel d'informations municipales

N°244

Directrice de la publication : Stéphanie Daumin.

Direction de la communication : Laurent Monnier, Magali Teixeira.

Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.

Journalistes :

Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias.

Ont participé à ce numéro :

Michel Aumercier, Alex Bonnemaison, Didier Cardon, Faiseurdimages, Kevin Gouttegata, Mathieu Grangé, Sylvia Maurice, Toufik Oulmi, Anja Simonet, Jean-Luc Tabuteau.
Image de Une : Élodie Claude.

Mise en page : Pellicam SN

Impression : imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100 avenue du Général de Gaulle, 94550 Chevilly-Larue.

Tél. : 01 79 61 63 10

Fax : 01 45 60 19 03

communication@ville-chevilly-larue.fr

CHEVILLY LARUE



© Didier Cardon

DERNIÈRE MINUTE

RUNGIS

INCENDIE DES HALLES MANDAR

C'est un incendie d'une ampleur exceptionnelle qui s'est déclaré dans l'entrepôt de fruits et légumes des halles Mandar au marché d'intérêt national de Rungis le 25 septembre dernier. Les flammes et la colonne de fumée, visibles sur plusieurs kilomètres à la ronde, ont bien entendu alerté la population chevillaise, d'autant que le sinistre s'est déclaré sur le territoire de la commune. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le parquet de Créteil a annoncé qu'un feu de palettes serait à l'origine de cet incendie qui a ravagé 7 000 m² d'entrepôt et n'a heureusement fait aucune victime. Une enquête devrait être ouverte pour déterminer la cause exacte de ce sinistre qui a touché le plus grand marché de produits frais au monde et pourrait avoir un impact économique et social important.





© Alex Bonnemaison



J'ai proposé à tous les maires d'Île-de-France de se fédérer pour lancer un cri d'alerte au gouvernement afin que celui-ci prenne des mesures pour protéger les collectivités, qui ne bénéficient pas d'un bouclier tarifaire comme les particuliers.



Un automne historique pour Chevilly-Larue

L'automne s'ouvre sur deux annonces qui chacune à leur manière risquent de marquer profondément l'avenir de notre commune.

La première est une victoire. Notre mobilisation collective a porté ses fruits : notre station de métro portera bel et bien le nom de Chevilly-Larue ! Nous ne serons pas la « porte de Thiais », mais bien une commune à part entière désormais présente sur le réseau de transport magistral du Grand Paris. C'est une belle victoire qui rend justice à notre ville, longtemps masquée derrière le nom de Rungis pour qualifier le Marché d'intérêt national. Chevilly-Larue sera désormais la station d'accès au marché ! Et bientôt portera le sous-titre de Cité de la Gastronomie, dès que celle-ci sera sortie de terre. Les projets avancent, et renforcent notre rayonnement !

La deuxième annonce est malheureusement moins favorable. La crise énergétique, qui frappe si durement les ménages, impactera plus fortement encore les communes. Notre budget d'électricité va ainsi augmenter de 285 % entre cette année et l'année prochaine ! Le gaz de 380 % ! C'est tout simplement gigantesque : notre budget annuel dédié aux fluides passerait de 1,3 M € à 3,5 M € !

On peut se rassurer en se disant que la situation serait pire encore si nous n'avions pas notre réseau de géothermie locale, qui nous protège en effet de ces hausses. De même, notre plan local de l'énergie nous a conduit au cours des 10 dernières années à changer progressivement la quasi-totalité de l'éclairage public en LED, moins consommatrices, et à améliorer la performance énergétique de nos bâtiments.

Nous travaillons par ailleurs à un plan de sobriété énergétique afin de réduire cet impact.

Malgré tout, si ces nouveaux prix se confirment, cela représente un surcoût de 2 millions € ! C'est-à-dire globalement le montant d'épargne que l'on parvient chaque année à dégager pour les investissements. C'est totalement inabsorbable.

Dans ce contexte, j'ai proposé à tous les maires d'Île-de-France de se fédérer pour lancer un cri d'alerte au gouvernement afin que celui-ci prenne des mesures pour protéger les collectivités, qui ne bénéficient pas d'un bouclier tarifaire comme les particuliers. Ils ont été nombreux à répondre favorablement à mon appel, et avec le président de l'Association des maires d'Île-de-France et des associations départementales de maires, nous avons donc sollicité une rencontre avec la Première ministre pour lui proposer un plan d'urgence. Sans mesure rapide du gouvernement ou de l'Union européenne, de nombreuses communes risquent de mettre le pied à terre.

En attendant, votre Municipalité se prépare à toutes les options dans le cadre de sa préparation du budget 2023. Dans tous les cas, il y aura des décisions difficiles à prendre et des arbitrages à faire... Vous pouvez compter sur nous pour les faire dans le dialogue avec vous, en gardant toujours à l'esprit les valeurs de solidarité, d'humanisme, d'écologie qui guident notre action depuis toujours et que nous voulons voir perdurer contre vents et marées. ✨

Votez pour
Stéphanie Daumin

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphanie Daumin'.





1



3



4



5



2



6

STOP aux violences

1 Un cri du cœur, une nécessité de se rassembler pour ensemble dire « STOP » aux violences faites aux femmes. Près de 150 Chevillais ont répondu à l'appel de la Municipalité pour participer à une prise de vue afin de sensibiliser chacun sur cet enjeu de société primordial.

Conte moderne

2 Le Petit Chaperon a perdu son chemin. Le loup qui réside sur la coulée verte lui offre son aide. Mais ce dernier, rusé tel un renard, a peut-être une idée derrière la tête. Tout aussi malin, le petit Chaperon ne s'en laisse pas conter. Il part aussi vite d'un pas décidé dans l'autre direction tandis que le loup, rouge de honte et de colère, disparaît pour ne plus revenir.

Bêlement de plaisir

3 Malgré la pluie, les Chevillais se sont rendus en famille au marché campagnard dont c'était déjà la 25^e édition. Un moment de partage qui a permis aux plus jeunes de profiter de belles rencontres avec les animaux de la ferme pédagogique.

L'Ordival c'est génial !

4 Rendez-vous traditionnel de la rentrée scolaire pour les élèves entrant en sixième, la remise de l'Ordival s'est déroulée au collège Jean Moulin. Une initiative du Conseil départemental pour favoriser les apprentissages qui a réuni Stéphanie Daumin, la maire, Barbara Lorand-Pierre, 1^{ère} maire-adjointe, ainsi que Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux.

Quatre mains pour un archet

5 La main du musicien aguerri guide celle de la jeune néophyte pour une initiation improvisée. Cette invitation à découvrir les joies du violoncelle, proposée par le conservatoire de musique, a permis de faire naître des vocations lors du Forum de rentrée.

Trésor caché

6 La mosquée de Chevilly-Larue a dévoilé ses mosaïques, lustres majestueux, dorures et autres merveilles architecturales à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Une visite inoubliable !



ÉCHANGEZ SUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Vous souhaitez participer à la mise en œuvre du schéma tranquillité publique de la commune ? Rejoignez les commissions par quartier organisées dans le cadre du CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance). Au sein de ces instances, chacun peut échanger sur les actions de prévention et de sécurité à mener : sécurité routière, nuisances diverses, communication avec les polices nationales et municipales, etc. Pour relever vos réflexions et répondre à vos interrogations, maire-adjoint, coordinatrice du CLSPD, médiateur des conflits, police municipale, partenaires professionnels et associatifs, acteurs de la prévention et organismes d'habitat (bailleurs et syndicats) sont présents. La police nationale est également invitée. Ces rencontres participatives sont l'occasion de développer le lien social entre voisins et d'apaiser les tensions, d'échanger librement sur toutes les questions de tranquillité et de sécurité, d'apporter des réponses précises aux interrogations de chacun, de communiquer sur les dispositifs existants et surtout de mettre en place des actions concrètes en réponse aux situations et en fonction des secteurs.

Pour participer aux commissions par quartier du CLSPD, inscriptions sur endirect@ville-chevilly-larue.fr.

Ligne 14

Finis l'imbroglia autour des noms des futures stations de métro de la ligne 14 : celle située sur le territoire de Chevilly-Larue portera bien le nom de la ville. Une victoire pour la commune et tous les signataires de la pétition qui avait été lancée !

Victoire : notre station de métro s'appellera bien Chevilly-Larue !



La future station de métro chevillaise, actuellement en construction, portera le nom de la ville.

QUELLE BELLE VICTOIRE ! Grâce à la mobilisation des élus, des acteurs économiques du territoire et des habitants, la station située sur le territoire chevillais et qui avait été curieusement nommée « Porte de Thiais » s'appellera bien « Chevilly-Larue ». Ce nom portera comme sous-titre « Marché international », celui-ci « ayant vocation à devenir « Cité de la Gastronomie » à l'ouverture de cette dernière » a confirmé récemment Valérie Péresse, présidente d'Île-de-France Mobilités (autorité organisatrice des transports pour la région Île-de-France). De même la station « Pont de Rungis » portera finalement le nom des communes sur lesquelles elle est implantée, « Thiais-Orly ». Une décision qui bien entendu a été accueillie

avec soulagement par Stéphanie Daumin, la maire. Et qui a été obtenue au prix d'une longue bataille.

Une situation jusque-là ubuesque

Il faut dire que jusqu'alors la situation était aussi inextricable qu'in vraisemblable. Pour des questions de commodité lors des phases de travail préparatoires à l'avancement du réseau, des noms d'usage avaient été donnés aux trois stations qui allaient être implantées à Chevilly-Larue, Thiais et L'Haÿ-les-Roses. Ceux-ci n'étaient que provisoires et avaient été attribués alors même qu'on ne connaissait pas l'emplacement exact de ces stations. Quelles qu'en soient les raisons, ces noms ne relevaient d'aucune logique puisque la station située

à Chevilly-Larue s'appelait « MIN Porte de Thiais », celle à Thiais « Pont de Rungis » et celle à L'Haÿ-les-Roses « Chevilly-Trois communes » ! Depuis trois ans les maires de ces villes ainsi que ceux d'Orly et de Rungis n'ont eu de cesse de réclamer une cohérence entre les noms des stations. Une réclamation toujours restée sans réponse de la part d'Île-de-France Mobilités... jusqu'à ce qu'au printemps dernier cette instance lance une consultation auprès des usagers pour que ceux-ci choisissent le nom définitif de quelques stations du prolongement de la ligne 14. C'est ainsi que la station « Chevilly-Trois communes » a logiquement été baptisée « L'Haÿ-les-Roses ». A contrario, les stations de Chevilly-Larue et de Thiais, exclues de cette concertation, ont dû quant à elles, en dépit du bon sens, garder leur nom provisoire ! Pour Stéphanie Daumin, cette « proposition faite par les services d'Île-de-France Mobilités relevait d'une logique administrative déconnectée des réalités locales ».

Les maires sur la ligne de front

À cette annonce, les maires de Chevilly-Larue, Orly, Rungis et Thiais ont immédiatement de nouveau interpellé Île-de-France Mobilités par des déclarations et courriers communs. « Le réseau de transports est déjà suffisamment complexe pour les habitants et les touristes pour rajouter de l'incompréhension concernant la localisation des stations, qui nuira à l'ensemble des usagers » soulignaient-ils. Ils défendaient l'idée que la station chevillaise se doit de faire référence préférentiellement au MIN de Rungis et à la Cité de la Gastronomie, deux infrastructures à rayonnement international symbolisant l'attractivité de la métropole francilienne, plutôt qu'à une barre de péage. Ils étaient soutenus par le maire de L'Haÿ-les-Roses. Il faut rappeler que ces communes avaient chacune adopté, dès 2016, un vœu en Conseil municipal proposant déjà des noms de station plus cohérents. Un point de vue également partagé par les entreprises du secteur via le président de l'Ador, association des acteurs économiques d'Orly-Rungis, ce dernier dénonçant le fait que les incohérences dans les noms des stations « rendent difficiles la perception et les déplacements sur le pôle Orly-Rungis ».



Le métro, une bataille de longue haleine

Si les Chevillais se sont mobilisés en masse pour que le nom de « Chevilly-Larue » ne soit pas rayé du plan de métro, c'est sans doute parce qu'ils savent ce que le métro va leur apporter. Il va mettre la ville à 15 minutes du centre de Paris et à environ 2 minutes de l'aéroport d'Orly. Et au passage, il va contribuer au rayonnement de la commune, ancrant cette dernière pleinement dans le réseau de transports structurant d'Île-de-France. Cette bataille, ils la mènent depuis des années. Alors que le prolongement de la ligne 14 était inscrit dans le schéma d'ensemble du réseau de transport du Grand Paris depuis 2011, les Chevillais et la Municipalité avaient dû se mobiliser massivement en 2013 pour obtenir que ce prolongement se fasse en une seule phase et en 2014 pour que la mise en service de la ligne ait lieu trois ans plus tôt que prévu. Et au passage, ils ont obtenu que le territoire ne soit pas desservi par deux stations, comme cela a été longtemps prévu, mais par trois.

Près de 1 400 signatures en deux semaines

Face à ce tollé, Île-de-France Mobilités a finalement pris la décision de renommer la station chevillaise. Une décision qui fait également suite à la grande mobilisation de très nombreux Chevillais. À l'initiative de Stéphanie Daumin, la commune avait lancé une pétition. Intitulée « Pour un nom de station qui respecte les Chevillais ! », celle-ci a recueilli près de 1 400 signatures en seulement deux semaines ! Signe que les habitants de la commune sont très attachés au rayonnement de celle-ci. Par cette pétition, ils exigeaient que la station chevillaise s'appelle « Chevilly-Larue » en dénomination principale, avec pour sous-titres « Marché international de Rungis - Cité de la Gastronomie ». Leur requête a donc été exaucée. Et c'est là une victoire dont ils peuvent être fiers car, comme l'a déclaré Stéphanie Daumin, « nul doute que la mobilisation des Chevillais aura contribué à se faire entendre ». ✨

Hugo Derriennic

ÉDUCATION

UNE RENTRÉE PLUS SEREINE QUE PRÉVU

Alors que de nombreux doutes entouraient la rentrée scolaire, celle-ci s'est déroulée sans accroc à Chevilly-Larue. Parents d'élèves et élus municipaux restent bien entendu vigilants, comme l'illustre la mobilisation du 2 septembre dernier.

Un professeur devant chaque classe à la rentrée. Tel était l'objectif fixé par le gouvernement et celui-ci a bien été rempli à Chevilly-Larue. Toutes les classes du premier degré ont pu effectuer leur rentrée correctement malgré les doutes subsistants (contrairement aux établissements de second degré où il manquait notamment un professeur de lettres classiques au collège Liberté et au collège Jean Moulin). C'est pourtant une rentrée sous forte tension qui s'annonçait alors que l'Éducation nationale a fait face à une véritable crise de recrutement avec plus de 4 000 postes non pourvus lors du concours d'enseignants. Une vaste mobilisation de la FCPE 94, à laquelle s'était jointe une délégation chevillaise accompagnée d'Amel Matouk et de Sylvain Mailler, conseillers municipaux, a eu lieu le 2 septembre dernier à Vitry-sur-Seine afin de dénoncer un « *risque d'effondrement de l'école publique* ». La Municipalité reste également vigilante sur le manque de postes d'accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). Stéphanie Daumin, la maire, a alerté les services de l'Éducation nationale afin que chaque élève ayant reçu une notification MDPH bénéficie d'un accompagnement adapté. Une dizaine d'enfants scolarisés à Chevilly-Larue sont concernés par cette problématique. *

Hugo Derriennic



Parents d'élèves chevillais et élus municipaux étaient présents lors de la mobilisation organisée par la FCPE 94 à Vitry-sur-Seine le 2 septembre dernier.



Devenir du parc du monastère

[Autour de plans du secteur, les Chevillais ont imaginé les futurs usages du parc du monastère.](#)

Après un premier atelier participatif en juin dernier, qui s'était tenu sous forme d'une balade dans le parc du monastère, les Chevillais étaient de nouveaux conviés à réfléchir sur le devenir de ce site. Mardi 20 septembre, la concertation s'est poursuivie sous forme de tables rondes.

La co-élaboration autour de la table

« QUELS USAGES ET QUELLES ambiances sont souhaitables pour le parc ? », « Comment une mairie peut-elle s'inscrire dans ce parc ? », « Quels liens entre le parc et son environnement ? » Tels étaient les axes de réflexion posés aux participants de ce deuxième atelier de concertation autour du devenir du parc du monastère dont la commune est en train de se porter acquéreur. Après une présentation des enjeux de ce site par Philippe Hamelin, architecte en espace public, c'est par petits groupes, devant des plans du secteur qu'ils pouvaient annoter, que les Chevillais se sont attachés à imaginer le Chevilly-Larue de demain avec une grande attention. D'un groupe de réflexion à l'autre, certaines idées sont revenues, comme créer une union entre le pôle culturel actuel (théâtre et conservatoire) et le parc, étudier l'implantation

d'une piste cyclable, installer un espace de petite restauration, etc. La plupart des participants ont sollicité un parc dont les horaires de fermeture seraient modulables. Certains préconisent l'extension de l'espace de jeux du square Dieuk ou encore l'implantation d'un kiosque à musique. Tous s'entendent pour vouloir absolument préserver la tranquillité du site et sa dominante végétale. Stéphanie Daumin est revenue sur certains de ces points, donnant des explications sur la faisabilité ou non des propositions ou ouvrant le débat sur de nouvelles perspectives. Ces réflexions s'inscrivent dans la démarche globale de concertation autour des enjeux d'urbanisme engagée par la Municipalité. Elles se poursuivront lors d'un prochain atelier de concertation qui devrait être tourné vers la mobilité et les espaces publics. *

Géraldine Kornblum



Bouge ton sport

Après une grande enquête sur la pratique sportive à Chevilly-Larue, la concertation Bouge ton sport entre dans une nouvelle phase. Elle va désormais prendre la forme d'ateliers le 15 octobre au cours desquels les Chevillais pourront travailler sur diverses thématiques.

Quand le sport se pense collectivement

LANCÉ EN MAI DERNIER, le comité consultatif sur le projet sportif municipal entre dans une nouvelle phase. Il a d'abord pris la forme d'une vaste étude engagée par la Municipalité avec l'aide d'un cabinet spécialisé. Celui-ci a rendu un diagnostic complet grâce aux éléments recueillis via un questionnaire, des entretiens individuels avec des acteurs du mouvement sportif, l'exploitation de nombreuses données et des temps d'échanges avec les Chevillais. Les résultats de cette enquête dressent ainsi un portrait du paysage sportif local. Parmi les enseignements à retenir, les actions fortes en faveur du sport scolaire (éducateurs, savoir nager) ont été mises en exergue. Les missions du service des sports tournées vers le « sport pour tous » et la diversité des équipements et des activités ont également été soulignées. Chevilly-Larue compte ainsi 54 équipements sportifs et un taux d'équipement pour 10 000 habitants bien supérieur à celui des communes du Val-de-Marne (26,2 contre 19,1). L'enquête illustre aussi les investissements réalisés par la commune pour renouveler ses installations sportives (40% des équipements chevillais ont ainsi été construits après 2005) et le

maillage cohérent de celles-ci sur son territoire. Plusieurs axes de développement pour diversifier l'offre sportive et répondre aux attentes, notamment en matière de pratique libre et de nouvelles infrastructures, sont également identifiés. Ces enjeux d'avenir seront au cœur des ateliers de travail prévus le 15 octobre au centre de loisirs Pablo Neruda auxquels chacun est invité à participer.*

Hugo Derriennic

LE PROGRAMME DES ATELIERS DU 15 OCTOBRE

11h : atelier « Quelle vision pour le sport à Chevilly-Larue en 2027 ? »

14h : atelier « Quelles pratiques sportives dans l'espace public » **et atelier** « Quelles coopérations entre les clubs et la commune ? »

15h : atelier « Quelle place pour le sport de haut niveau à Chevilly-Larue ? » **et atelier** « Quelle offre de sport-santé à Chevilly-Larue ? »

16h : atelier « Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, quel programme à Chevilly-Larue ? » **et atelier** « À quoi ressembleront les équipements sportifs de demain ? »

• **Inscription avant le 10 octobre par mail : citoyennete@ville-chevilly-larue.fr**



VIOLENCES CONJUGALES : DES PERMANENCES POUR LES VICTIMES

Une permanence pour l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales a été mise en place, via un partenariat entre la commune et l'association APCE 94. Une conseillère spécialisée reçoit sur rendez-vous soit dans les locaux mis à disposition par la Municipalité deux vendredis par mois entre 9h et 12h, soit par téléphone un lundi par mois de 11h à 13h.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h au 07 77 79 54 60.

COLLECTE ECOSYSTEM

Ne jetez plus vos petits et gros appareils électroménagers ou informatiques ni même vos textiles (propres et secs), chaussures et objets de maroquinerie. Apportez-les lors de la collecte solidaire organisée par Ecosystem. L'organisme les réparera ou recyclera.

Collecte samedi 15 octobre de 10h à 14h place Nelson Mandela

LA FRIPERIE D'ENFANTS DU TIERS MONDE

La friperie de l'association Enfants du Tiers Monde est ouverte tous les lundis et jeudis de 14h à 17h30. Vêtements pour adultes, enfants et bébé, vaisselle, bijoux et objets de décoration y sont vendus à petits prix. À l'approche des fêtes, l'association proposera des jouets.

Enfants du Tiers Monde 44 rue de l'Adjudant-chef Dericbourg



POUGNE-HÉRISSON A FAIT SON FESTIVAL

Michel Jolivet, conseiller municipal délégué aux Jumelages, et Barbara Lorand-Pierre, 1^{ère} maire-adjointe, se sont rendus cet été à Pougne-Hérisson, ville avec laquelle Chevilly-Larue est jumelée, pour assister au Nombriil du monde ; comme à l'accoutumée, ce festival de contes s'est avéré fantaisiste, drôle, joyeux, convivial à souhait. Ils étaient reçus par Guillaume Motard, le maire de Pougne-Hérisson (notre photo).

LES BONS VIVANTS S'INSTALLENT

Les Bons vivants ont investi leur nouveau local (60 avenue du Président Roosevelt) fin septembre. Ces trois commerçants (un maraîcher, un boucher et un poissonnier), qui les dimanches de cet été avaient installé leur étal en plein air devant leur future boutique, vont ainsi pouvoir être présents quatre jours par semaine.

Ouverture les jeudis et dimanches de 8h à 13h, vendredis et samedis de 9h à 19h.

TRIANGLE DES MEUNIERES

BIENVENUE CHEZ VOUS !

La Municipalité a accueilli les nouveaux habitants du quartier Anatole France - Triangle des Meuniers au pied de leur immeuble, mardi 13 septembre.

SQUARE MARTORELL ce soir-là, les nouveaux Chevillais ont pu faire connaissance entre eux autour d'un cocktail et sur la musique de Laurent Larcher, professeur au conservatoire. Et surtout, l'occasion était belle pour discuter avec les élus présents. « *C'est une bonne idée, cela facilite la rencontre avec les voisins* », observe Carol Frediani, étudiant. « *Et comme je ne connais pas encore bien la ville, je*



Un sympathique pot d'accueil était réservé aux nouveaux habitants du Triangle des Meuniers.

peux poser des questions. Je me sens bien accueilli ». Stéphanie Daumin, la maire, est revenue sur les enjeux présents et futurs du quartier, nouvellement réhabilité : végétalisation des espaces, commerces prévus autour de la future station de métro, aménagements encore à venir, etc. Les nouveaux chevillais ont été encouragés à porter leurs idées d'amélioration du quartier auprès de l'équipe

municipale. « *On fait la ville ensemble !* » a rappelé la maire. « *C'est une bonne initiative que cette rencontre soit proposée* », félicite Stéphanie Yang, une autre habitante. « *Cela ouvre le dialogue facilement et permet d'avoir des réponses à nos inquiétudes* ». Chaque habitant est ensuite reparti avec un sac contenant les informations principales sur la vie communale. ✨

Kevin Gouttegata

NOCES D'OR

VIVE LES (RE) MARIÉS !

C'est une belle surprise que Sébastien et Rodrigo, avec la complicité de leur famille, avaient réservée à leurs parents, Adriana et Luciano Muñoz Garcia, ce 3 septembre : des noces d'or sans que les intéressés ne se doutent de quoi que ce soit !

CEST AU CHILI, dont ils sont tous deux originaires, qu'Adriana et Luciano s'étaient mariés en septembre 1972. Elle venait alors de réussir l'examen du barreau et lui, professeur de mathématiques, était en retard, à cause de nouvelles chaussures qui l'empêchaient de presser le pas. Au-delà de l'anecdote, c'est une vie d'exil et de combat qui les a ensuite unis plus que jamais, l'un et l'autre étant militants de l'Union populaire acquise au président Allende,



Adriana et Luciano Muñoz Garcia ont célébré leurs noces d'or.

communistes et anti-fascistes opposés à la dictature de Pinochet. Luciano s'est réfugié en France en 1973, Adriana deux ans plus tard ; ils se sont installés à Chevilly-Larue en 1975 où, avec d'autres exilés politiques chiliens, ils n'ont eu de cesse d'aider la résistance chilienne. Luciano est alors devenu agent d'entretien puis chauffeur de poids-lourds,

tandis qu'Adriana, après une formation de dactylo, trouvait un emploi au Cor de Chevilly-Larue. De cette adversité, de leurs luttes humanistes, Adriana et Luciano ont tiré une grande complicité. Souhaitons leur encore de longues années d'amour. Car, comme dit Luciano, « *quand on aime, ça n'a pas de fin* ». ✨

Géraldine Kornblum



© Faiseurimages

L'Écume des choses

La boutique de la ressourcerie L'Écume des choses accueillera bientôt les Chevillais.

La ressourcerie L'Écume des choses va ouvrir ses portes cet automne. Une excellente nouvelle après le succès de la ressourcerie éphémère qui a animé Chevilly-Larue entre les mois de mai et juillet grâce à l'organisation de rencontres, de collectes en pieds d'immeubles et d'ateliers. Autant d'initiatives en faveur du réemploi et du lien social dans la ville qui vont pouvoir reprendre.

Ouverture prochaine pour la ressourcerie

LA RESSOURCERIE L'Écume des choses va rouvrir partiellement ses locaux situés au 70 avenue du Président Franklin Roosevelt. Sa boutique ainsi que la zone d'apport seront accessibles au public. L'occasion pour les Chevillais de dénicher toutes sortes d'objets de seconde main, des vêtements aux jouets en passant par les livres, et de déposer ceux dont ils souhaitent se séparer. L'espace dédié aux ateliers autour du réemploi ouvrira dans un second temps, une fois les travaux d'aménagement achevés. L'ouverture complète interviendra début 2023.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée par la ressourcerie éphémère. De mai à juillet, celle-ci s'est fait une place à Chevilly-Larue en initiant des collectes en pieds d'immeubles dans les quartiers, en ouvrant son local, en organisant divers ateliers et en participant aux événements locaux tels la fête du jardinage et la fête de la ville. Au

total, L'Écume des choses a pu récolter 5 tonnes d'objets en l'espace de deux mois. Un chiffre qui illustre la réussite du projet. « La ressourcerie éphémère nous a permis de fédérer des bénévoles déjà très investis, de nous faire connaître auprès de la population et de mener des actions avec les associations locales » témoignent Marion Lafon et Lidia Lages, co-gérantes de L'Écume des choses. « C'est un lieu voué à s'adapter aux besoins et aux compétences des Chevillais ». Preuve du lien qui unit désormais la commune et la structure : la fête de clôture de la ressourcerie éphémère qui a réuni Chevillais et partenaires dans une ambiance des plus festives le 9 juillet dernier. ✨

Hugo Derriennic

• **L'Écume des choses sera ouverte mercredi et samedi de 14h à 19h pour la boutique et samedi de 14h à 19h pour la zone d'apport. Accès par le parking rue Jules Verne pendant la durée des travaux.**



ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les 7 et 8 octobre auront lieu les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école (maternelles et élémentaires) et conseils d'établissement (collèges et lycée). Ces élus défendront les intérêts des enfants au sein des établissements. Pour rappel, les deux parents sont électeurs. Ils sont invités à prendre connaissance des modalités de vote auprès de l'établissement de leur enfant, l'élection pouvant se faire par correspondance ou à l'urne.

DES CONCERTATIONS ÉCOLOGIQUES

Les concertations autour de la mise en œuvre du schéma directeur des liaisons douces pour favoriser les déplacements vélos et piétons se poursuivent. Deux nouvelles réunions publiques sont prévues dans les prochaines semaines. La première aura lieu le 11 octobre à 19h salle Léo Ferré pour aborder le secteur nord de la RD 160 (quartiers Centre et Sorbiers-Saussaie) et la seconde le 9 novembre à 19h au centre de loisirs Pablo Neruda afin de travailler sur le secteur sud (quartier Bretagne). Les Chevillais sont également conviés à un atelier de réflexion sur la thématique de l'énergie lors d'une séance du comité consultatif de la Transition écologique prévue le 14 novembre.



BENI_VIE

BENI_VIE ENTREPRISE

Votre auxiliaire de vie professionnelle :
personnel expérimenté, formé et qualifié pour
l'accompagnement de la personne âgée
et de la personne dépendante dans la réalisation
des actes de la vie quotidienne.

Toilette - Change - Repas - Courses - Ménage -
Transfères - Promenades - Compagnie - Repassage -
Démarches administratives - etc...

06 41 18 12 29

lydie.traore@yahoo.com

aertoit®

COUVERTURE

L'HAY LES ROSES
01 46 63 99 59

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •

www.aertoit.fr



Espaces publicitaires dans les supports municipaux de CHEVILLY-LARUE

**Vous souhaitez paraître dans
Le Journal Municipal**



MICRO 5

Contact : M. Thierry COHEN :

06 25 23 65 66

studioparis@micro5.fr

5 minutes de CHEVILLY - LARUE

*Possibilité d'enlèvement et ramener votre ordinateur à domicile
après la réparation si vous ne pouvez pas vous déplacer.*

RÉPARATION, VENTES et TOUT TYPE ORDINATEUR :

PC & APPLE, IMPRIMANTES, TABLETTES, SMARTPHONES
DÉPANNAGE, ASSISTANCE À DOMICILE,
INSTALLATION WINDOWS, MAC OS, LINUX,
RÉCUPÉRATION DONNÉES DES DISQUES DURS EN PANNE

TTSYSTEMES

35, Avenue du Général Leclerc - 92340 Bourg La Reine

Tél. 01 46 64 05 55 – 06 05 04 88 88

contact@ttsystemes.fr – <http://www.ttsystemes.fr>

Ouvert de 09h00 à 19h00 du Lundi au Vendredi
et de 09h00 à 13h00 le Samedi

Fermé le Samedi Après Midi et Le Dimanche





La nouvelle école maternelle Jacques Gilbert-Collet a été inaugurée en présence notamment de Stéphanie Daumin, la maire, Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée au Projet éducatif local, des architectes, des équipes pédagogiques, de l'inspectrice de l'Éducation nationale et de nombreux parents. Ils ont pu visiter la maternelle et ainsi découvrir tout le panel d'activités qu'elle peut offrir.

C'est une école maternelle Jacques Gilbert-Collet totalement rénovée qui a été inaugurée samedi 10 septembre. Une cérémonie au cours de laquelle chacun, élus, représentants de l'Éducation nationale, équipes éducatives et parents ont salué le travail des architectes.

LA NOUVELLE ÉCOLE JACQUES GILBERT-COLLET : AU BONHEUR DE TOUS !

LES AVIS SONT UNANIMES : le vaste chantier de rénovation, qui aura duré presque une année, est une vraie réussite ! Celui-ci était d'envergure, consistant à améliorer le confort thermique et énergétique de l'école dans laquelle, parole d'enseignants comme de parents, il faisait aussi chaud l'été que froid l'hiver ! « Pour cette rénovation nous avons deux choix, soit reproduire à l'identique tout en améliorant simplement les défauts, soit rechercher une solution apportant une valeur ajoutée » a expliqué Stéphanie Daumin, la maire. C'est cette option qui a été choisie, plus coûteuse certes (financée pour un quart par des subventions), mais surtout « contribuant à réduire l'empreinte carbone de la commune. Et ça n'est pas neutre à un moment où, sur le plan environnemental, on voit bien que les dérèglements climatiques s'accroissent et que nous sommes face à l'urgence d'agir ». Un choix d'autant plus judicieux qu'à l'heure de l'envolée

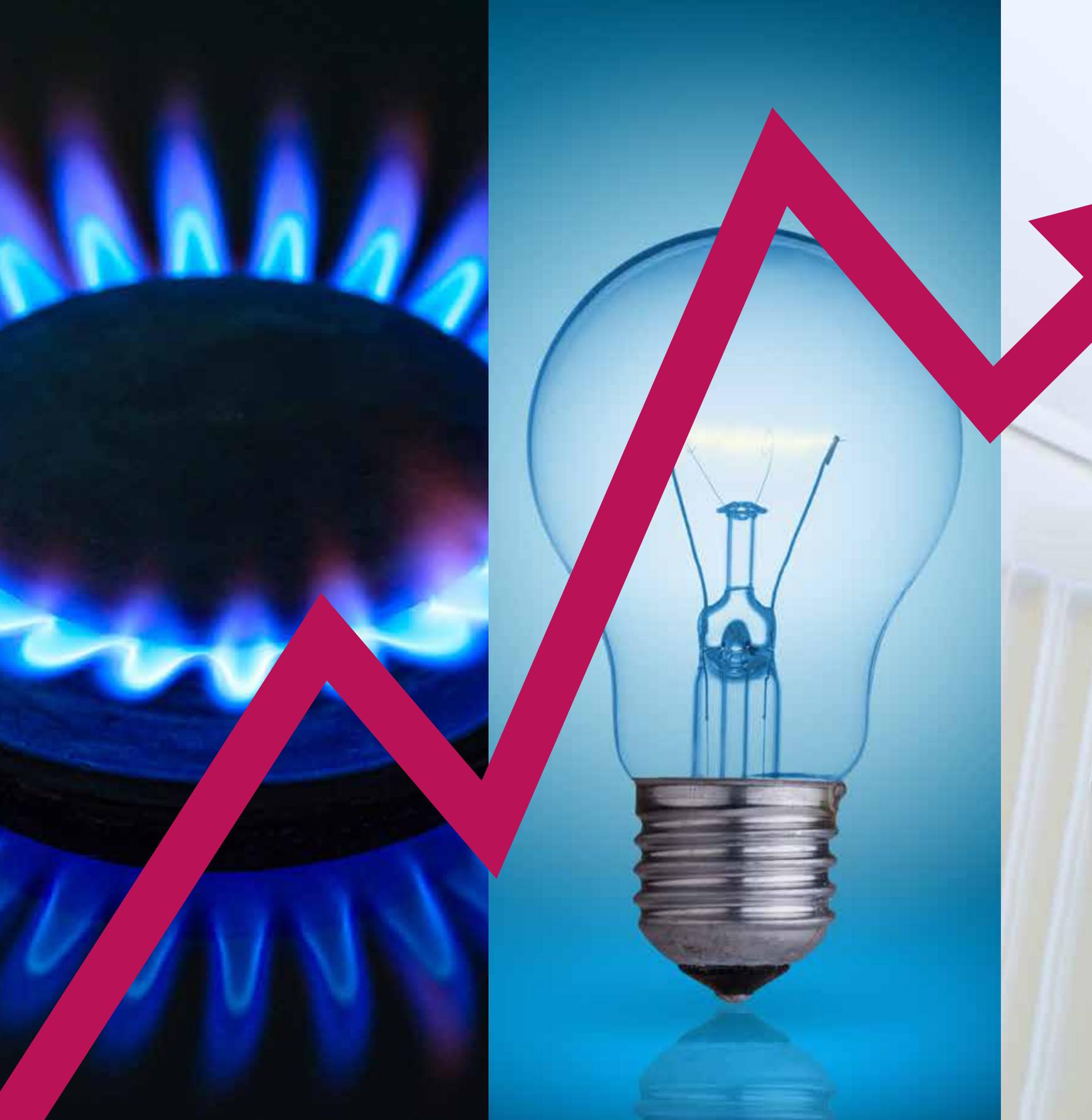
des prix de l'énergie, il va permettre à la commune de limiter la hausse de sa facture énergétique. Car le bâtiment possède désormais du double-vitrage et des protections solaires, des sondes et des capteurs garantissant l'étanchéité et une centrale de traitement de l'air avec récupérateur de chaleur. Ce bijou d'innovation reste de surcroît fidèle à l'esprit de l'architecture initiale conçue pour favoriser une pédagogie innovante : en plus des mezzanines et des espaces entre deux classes propices à la mise en œuvre d'activités notamment manuelles, l'école bénéficie désormais d'auvents qui d'une part protègent le bâtiment des effets climatiques, et d'autre part favorisent les activités tournées vers l'extérieur. « Avec cet investissement, nous sommes au cœur des enjeux du XXI^e siècle » a souligné la maire, rappelant que ce degré d'ambition a permis de remporter le Trophée des communes pour la rénovation énergétique en 2020. ✨

Géraldine Kornblum



PAROLES DE PARENTS ET DE PROFESSIONNELS

Il n'y a pas que les enfants qui apprécient leur nouvelle école (après une année d'enseignement passée dans les locaux du centre de loisirs Pablo Neruda, le temps des travaux). Les parents aussi. « On sent que les enfants sont bien accueillis ici, que tout est fait pour qu'ils s'épanouissent » affirment, enthousiastes Émilie et Jérémy. « C'est plus lumineux » apprécie une maman. « Cet auvent, c'est bien parce qu'avant les enfants étaient uniquement à l'intérieur lorsqu'il pleuvait, alors que maintenant ils vont pouvoir sortir » ajoute une autre. Un auvent qui ravit tout le monde, y compris les équipes pédagogiques. « Grâce à cet espace supplémentaire, nous allons pouvoir développer le jardin pédagogique » explique Sébastien Joly, directeur du centre de loisirs. Et chacun d'attendre l'hiver pour mesurer l'efficacité de la rénovation. ✨



INFLATION

Comment la Municipal

Malgré l'inflation, la Municipalité continue de soutenir le pouvoir d'achat des Chevillais en absorbant la hausse des prix, notamment par le maintien de services à bas coût et l'extension de l'aide énergie. Alors que Chevilly-Larue consent à d'importants investissements pour optimiser la performance énergétique des bâtiments publics et qu'elle s'est engagée depuis de nombreuses années en faveur des énergies renouvelables et de la géothermie, elle subit tout de même de plein fouet l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité. Le rôle de bouclier social joué par la commune est ainsi grandement menacé.

UNE INFLATION RECORD

LA COMMUNE SOUTIENT LES CHEVILLAIS

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET GÉOTHERMIE

DES CHOIX À VENIR

DEPUIS L'ÉTÉ 2021, un taux d'inflation record s'abat sur l'économie mondiale et le pouvoir d'achat des ménages. Cette flambée des prix, inédite depuis les années 80, s'explique par de nombreux facteurs structurels et conjoncturels. La reprise de l'activité économique après la crise Covid et le rétablissement progressif des chaînes d'approvisionnement ont entraîné une offre réduite face à une demande en pleine explosion. Conséquence immédiate : les prix se sont envolés. L'intervention militaire russe en Ukraine en février 2022 a également fait monter les prix de nombreuses matières premières, notamment ceux du gaz et du pétrole. Cette augmentation massive des →

Face à l'inflation et à la forte augmentation des prix de l'énergie, Chevilly-Larue peut compter sur son réseau de chaleur géothermique. Celui-ci permet d'amortir la hausse des coûts et de réduire l'empreinte carbone de la commune.



© Michel Aumercier

ité fait face ?



**MOBILITÉ :
FAVORISER LES
DÉPLACEMENTS
À VÉLO**

Face à l'augmentation des prix des carburants et à la nécessité de changer nos modes de déplacement, la Municipalité met en place de nombreuses actions en faveur des transports non motorisés. Outre les aménagements cyclables et piétons, elle attribue également une aide financière à l'acquisition d'un vélo. Cette subvention s'élève à 20% du prix d'un vélo neuf et à 30% du prix d'un vélo d'occasion (avec facture, hors vente entre particuliers). Elle est attribuée dans la limite de 100€ par vélo et d'un vélo adulte et d'un vélo enfant par foyer et par an. Si vous souhaitez acheter un vélo électrique, une aide est également mise en place par Île-de-France Mobilités.

Renseignements :
agenda21@ville-chevilly-larue.fr ou 01 45 60 19 50

**FIN DES CHÈQUES
SOLIDARITÉ**

Le Conseil départemental a mis fin aux chèques solidarités qui étaient attribués à environ 75 000 foyers val-de-marnais. Il a en effet pris la décision de consacrer son budget solidarité au versement d'un chèque énergie de 50 € à 50 000 foyers à faibles revenus mais ne bénéficiant pas de l'aide énergie accordée par l'État. Cette mesure, qui laisse de côté 25 000 foyers, s'accompagne par ailleurs de la suppression de la Fête des solidarités, ce rendez-vous convivial qui réunissait les Chevillais et le tissu associatif au gymnase Marcel Paul au mois de décembre.



Les Chevillais peuvent bénéficier de l'aide vélo accordée par la Municipalité.

→ tarifs de l'énergie se fait particulièrement ressentir en Europe. La France est moins impactée par l'inflation et bénéficie pour le moment des effets du bouclier tarifaire. Celui-ci contient la hausse des prix du gaz et de l'électricité et a été prolongé jusqu'au 31 janvier 2023. Une décision annoncée par le gouvernement avec une hausse des tarifs du gaz et de l'électricité limitée à 15%. Ces dispositions exceptionnelles sont bien sûr temporaires et pèsent lourdement sur les finances de l'État. Quant à la commune, elle n'est pas concernée par ces mesures et doit composer avec de fortes hausses tout en tentant de maintenir son rôle de bouclier social pour protéger le pouvoir d'achat des Chevillais.

La commune soutient les Chevillais
Chevilly-Larue poursuit ainsi sa politique ambitieuse en faveur du pouvoir d'achat de tous les Chevillais. Celle-ci prend de

nombreuses formes et intervient dans différents champs de la vie quotidienne. Dès la rentrée scolaire, et alors que les prix avaient très fortement augmenté, la Municipalité a, comme chaque année, distribué de nombreuses fournitures scolaires gratuites à tous les élèves des écoles élémentaires, soit un budget de 22 000 euros pour la commune. Un dispositif essentiel pour garantir l'égalité des chances et une éducation gratuite. Grâce au maintien d'importantes subventions attribuées aux associations, les familles ont également pu s'inscrire dans les clubs sportifs de la ville sans avoir à trop dépenser. Un engagement qui permet aux associations de proposer des tarifs d'adhésion peu élevés par rapport à la moyenne. L'accompagnement des familles est également renforcé par le vote lors du Conseil municipal de tarifs bas pour les activités périscolaires et la restauration scolaire. En appliquant une hausse de seulement 1% des prix, la Municipalité absorbe en



90% des luminaires du parc des sports, dont les éclairages des courts de tennis, ont été remplacés par des LED. Un investissement qui permet une réduction de 50% sur la facture énergétique.

ÉNERGIE DES PERMANENCES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Vous souhaitez obtenir des informations liées au chauffage, à l'isolation ou à la ventilation ? Vous avez besoin de conseils pour réaliser des travaux afin d'améliorer le confort thermique de votre bâti ? Les permanences mensuelles du Relais Infos conseils énergie sont à votre disposition. Un conseiller France Rénov' de l'Agence de l'énergie du CAUE 94 vous prodigue renseignements et recommandations lors d'entretiens individuels à distance (par téléphone ou en visio). Par ailleurs, la Municipalité propose également une aide financière à l'isolation des combles.

Renseignements et inscriptions :
agenda21@ville-chevilly-larue.fr
ou 01 45 60 19 50



Face à la hausse des prix de l'énergie, la Municipalité et le CCAS ont fait le choix d'étendre l'aide énergie à tous les foyers rencontrant des difficultés pour s'acquitter de leurs factures de gaz ou d'électricité.



grande partie l'augmentation des coûts. À titre d'exemple, les usagers paient 5% du prix d'un repas au quotient le plus bas contre 32% au quotient le plus élevé pour la restauration scolaire ; le reste étant pris en charge par la commune.

Face à la hausse des prix de l'énergie, la Municipalité et le Centre communal d'action sociale (CCAS) ont fait le choix d'étendre l'aide énergie à tous les foyers rencontrant des difficultés pour s'acquitter de leurs factures de gaz ou d'électricité. Ce dispositif est accessible sans conditions de ressources et sans restrictions en termes de fournisseurs d'énergie mais reste soumis à une évaluation de l'équipe du service de l'Action sociale. Il permet de compléter les aides déjà existantes pour les foyers à faibles ressources. Ceux-ci bénéficient d'une part du chèque énergie remis par l'État (versé directement aux ménages disposant d'un revenu fiscal inférieur à 10 800 €). →

« Des choix difficiles dans les mois à venir »



Pour la commune, l'augmentation des prix des fluides a un impact grandissant. Concrètement, il va falloir injecter entre 800 000 et 2 millions d'€ de plus que les années précédentes dans le budget de fonctionnement.

Cette hausse intervient après de nombreuses mesures prises lors de la précédente mandature pour réduire les dépenses tout en maintenant des actions et des services adaptés aux besoins. Cette gestion saine et équilibrée des finances publiques nous permet pour le moment de servir d'amortisseur de l'inflation au bénéfice du pouvoir d'achat des Chevillais. Mais pourra-t-on poursuivre cette politique à l'avenir ? Les prix vont sûrement continuer à augmenter l'année prochaine et la marge de manœuvre de la commune se réduit. Des choix difficiles s'annoncent dans les mois à venir.

Régine Boivin,
maire-adjointe déléguée aux Finances

**RÉNOVATIONS
INVESTIR POUR
L'AVENIR**

La rénovation des équipements municipaux pour améliorer la performance énergétique des bâtiments est au cœur de l'action municipale. Plusieurs chantiers importants ont ainsi été menés ces dernières années, que ce soit à la piscine ou au gymnase Dericbourg. Dernièrement, c'est l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet qui a bénéficié d'une vaste rénovation thermique avec l'installation d'un auvent extérieur et le remplacement des verrières par du double vitrage. De quoi favoriser les conditions d'enseignement pour les élèves et les équipes pédagogiques tout en réduisant la facture énergétique (cf p. 13). Le chantier du futur groupe scolaire du quartier Bretagne répondra lui aussi à des critères énergétiques et environnementaux élevés. ✱



©Alex Bonnemaison

La rénovation de l'école Jacques Gilbert-Collet, dont l'inauguration s'est déroulée en septembre, optimise les performances énergétiques du bâtiment et le confort thermique de ses occupants.

**CHIFFRES
CLEFS**

6,5% Le taux d'inflation en France en août 2022 contre 9,1% à l'échelle des 19 pays de la zone Euro. Les pays Baltes sont particulièrement touchés par la hausse des prix avec une inflation de plus de 20%.

1% La hausse des tarifs votée par le Conseil municipal. Concrètement, pour une famille au quotient 1 en milieu de tranche, la restauration scolaire pour un enfant coûtera 125,24€ à l'année contre 124€ l'an dernier, soit une augmentation de 1,24€. Au quotient 6 en milieu de tranche, cette augmentation s'élève à 5,07€ à l'année.

12 711 Le nombre d'équivalents logements raccordés à la géothermie sur la commune de Chevilly-Larue. La Semhach a augmenté ses tarifs de 20% début 2022 mais propose des tarifs plus de deux fois moins chers que la moyenne des autres réseaux de chaleur hors bouclier tarifaire.

→ Ils peuvent aussi prétendre au fonds départemental d'aide à l'énergie. Cette aide est gérée par le CCAS pour le compte du Conseil départemental. Elle peut s'élever jusqu'à 230€ par an pour le règlement des factures d'électricité ou de gaz mais reste conditionnée à un plafond de ressources.

L'atout géothermie

Pour se prémunir de la hausse des prix, Chevilly-Larue peut également compter sur un atout de taille : la géothermie. Cela fait 35 ans que la commune est engagée dans le développement de cette énergie renouvelable grâce à la création de la Semhach, la société publique chargée de l'exploitation du réseau de géothermie. Ce dernier utilise la chaleur du sol et de l'eau souterraine puisée pour chauffer 36 320 équivalents-logements à Chevilly-Larue, L'Haÿ-les-Roses et Villejuif, ce qui



Pour se prémunir de la hausse des prix, Chevilly-Larue peut également compter sur un atout de taille : la géothermie.



2 QUESTIONS À GEOFFREY EVESQUE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SEMHACH



Comment la Semhach a-t-elle été impactée par la hausse des prix du gaz ?

Le réseau de chaleur de la Semhach repose sur la géothermie pour 2/3.

Le reste provient d'un appoint en gaz nécessaire

pour combler le déficit de chaleur sur la période hivernale. En 2021, lors du renouvellement de notre marché de gaz, il était presque impossible de se fournir et nous avons été contraints de souscrire à des tarifs qui correspondent au marché que tout le monde connaît actuellement. C'est comme si nous faisons face à un mur ! Les maires des trois communes qui composent le syndicat intercommunal (Sygeo) ont sollicité des mesures d'urgence auprès du gouvernement. Puis a surgi la guerre en Ukraine, qui a renforcé la crise énergétique. Les trois communes ont mis en œuvre un plan d'urgence qui a permis au Sygeo d'apporter 2,3 millions d'€ dans le capital social de la Semhach, ce qui nous a permis d'éviter les défauts de paiement et de rassurer les fournisseurs. Nous avons aussi investi dans des pompes à chaleur, ce qui augmente notre part d'énergies renouvelables et nous rend moins vulnérables au gaz. Aujourd'hui, notre

géothermie est solidifiée et nous protège davantage face à l'explosion des marchés des énergies fossiles.

Quelles sont les conséquences pour les usagers ?

L'augmentation des prix nous a contraints à hausser nos tarifs début 2022 mais de manière raisonnée, bien moins que ce que vont subir les foyers chauffés aux énergies fossiles, malgré le bouclier tarifaire. Notre priorité est de faire payer le prix le plus juste dans une démarche de service public, sans actionnaires auxquels nous devrions verser des dividendes. Nous n'avons d'ailleurs jamais perdu le moindre abonné en 37 ans d'existence ! L'enjeu est désormais d'augmenter la part de la géothermie dans notre réseau pour favoriser notre indépendance énergétique et assurer la maîtrise des prix au bénéfice des consommateurs. L'installation de pompes à chaleur à haute température, qui vont permettre d'augmenter le taux d'énergie renouvelable du réseau en passant de 68 % à 85 %, s'inscrit dans cette logique. Il faut que cette crise produise des effets positifs en accélérant, comme nous le faisons, les investissements en faveur des énergies renouvelables. C'est une opportunité pour un virage écologique.

en fait le plus grand réseau de géothermie d'Europe. Ce procédé génère d'importantes économies de gaz (utilisé seulement sur la période hivernale pour subvenir à l'ensemble des besoins). Il permet donc de réduire les coûts avec à la clé des factures diminuées pour les usagers. D'après une enquête de l'Amorce* réalisée en 2021 pour l'année 2019, l'énergie produite par la Semhach coûtait en moyenne 34% moins chère que les autres réseaux de chaleur. Ce système se révèle être également vertueux sur le plan environnemental : le bilan carbone de la Semhach est en moyenne deux fois moins important que celui des autres réseaux de chaleur.

Optimiser les ressources

La démarche en faveur de la sobriété énergétique est un enjeu économique et environnemental majeur. Une dimension prise en compte depuis bien longtemps

par la Direction des services techniques dans le fonctionnement des équipements municipaux. Des plans d'actions sont ainsi menés pour optimiser la consommation énergétique des bâtiments de la commune. Cette réflexion globale sur les économies d'énergie entraîne de nombreux investissements. Depuis des années, la Municipalité remplace progressivement les luminaires par des projecteurs LED. Ces travaux ont récemment concerné le parc des sports, générant une économie d'éclairage de près de 50%. D'anciennes chaudières, très consommatrices et énergivores, ont été remplacées par des systèmes de chauffage performant et nécessitant moins d'entretien, notamment celle du chapiteau du cirque dont la facture a été divisée par trois. Plusieurs équipements municipaux ont également bénéficié de vastes travaux de rénovation pour améliorer le confort thermique et l'isolation. ➔



VILLE SOLIDAIRE

L'aide énergie n'est pas le seul dispositif d'accompagnement des Chevillais mis en place par le Centre communal d'actions sociales (CCAS). Elle s'inscrit dans un panel d'aides extra-légales octroyées par le CCAS en fonction des ressources et des besoins. Une aide alimentaire et une aide vestiaire (uniquement pour les familles avec enfant pour cette dernière) peuvent ainsi être accordées après évaluation de la situation. La Municipalité avait également débloqué une aide spéciale covid l'an dernier afin de soutenir les ménages en difficulté mais aussi les jeunes Chevillais. Face à la précarité, les services de l'Action sociale travaillent en étroite collaboration avec les associations de solidarité actives sur la commune. L'épicerie solidaire Sol'Épi, le Secours populaire et l'association You'Manity sont des partenaires indispensables de la Municipalité pour répondre aux besoins essentiels et assurer une aide alimentaire et sociale précieuse. La ressourcerie L'Écume des choses vient compléter cette action coordonnée. Elle proposera bientôt dans sa boutique de nombreux objets de qualité, vêtements, jouets, meubles et livres à bas prix dans une démarche d'économie solidaire et de réemploi.



**TARIFS MUNICIPAUX
LA VILLE ABSORBE
LA HAUSSE
DES PRIX**

Malgré l'augmentation des tarifs municipaux de 1%, Chevilly-Larue continue de proposer à sa population des services très peu chers. Pour s'en rendre compte, une petite étude comparative s'impose. Le prix d'un repas à la restauration scolaire pour les familles au quotient le plus bas s'élève à 0,49€. Dans certaines villes limitrophes, le service similaire est quant à lui facturé entre 0,81€ et 1,25€. Ces chiffres illustrent les efforts consentis par la Municipalité alors que le prix de revient d'un repas était de 10,48€ l'année dernière. De manière générale, la part du coût total du service payé par l'utilisateur (également appelé taux de couverture) est très faible à Chevilly-Larue. Ce taux s'élève par exemple à 6% pour les inscriptions à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, les 94% restants étant pris en charge par la commune. Les familles inscrites en classe cirque couvrent quant à elles 23% du prix. Quant à la restauration municipale, son taux de couverture est de 18%. Là encore, la part restante revient à la Municipalité. La politique ambitieuse de cette dernière en faveur du pouvoir d'achat est donc une réalité concrète et tangible pour l'ensemble des Chevillais, quels que soient leurs revenus.



La restauration scolaire bénéficie à nombre de familles. Ces dernières paient le repas entre 0,49 € et 3,39 € selon leur quotient.

→ Les exemples du gymnase Dericbourg et de l'école maternelle Jacques Gilbert-Collet sont parmi les plus récents.

Une équation financière complexe

Malgré tous les efforts fournis, la Municipalité subit elle aussi de plein fouet cette inflation galopante. Les prévisions budgétaires font état d'une facture d'électricité multipliée par 3 (et même par 5 selon les pires scénarii). Cette hausse historique touche l'ensemble des collectivités territoriales, qui elles ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. Cette situation entraîne de nombreuses réflexions pour diminuer les coûts liés à l'énergie. Réduction de l'éclairage public sur certains axes peu fréquentés ? Diminution des températures des bâtiments publics ? Limitation des horaires de fréquentation de certains équipements ? Plusieurs pistes

sont évoquées et une réflexion plus large est actuellement menée pour assurer l'équilibre budgétaire. « La commune est particulièrement menacée par l'asphyxie financière causée par la crise énergétique » alerte la maire, Stéphanie Daumin. « Alors qu'elle a toujours rempli la mission de bouclier social pour les Chevillais, malgré les suppressions de dotations de l'État et la crise sanitaire, elle ne pourra peut-être plus jouer ce rôle de rempart à l'avenir ». ✨

Hugo Derriennic

Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



43.000 tonnes de CO₂* évités chaque année

Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2018

Découvrir une œuvre en bas de chez soi, regarder un coin de rue et deviner sa valeur patrimoniale...

Les journées du patrimoine sont toujours propices à l'exploration et à l'étonnement.

Le patrimoine de Chevilly-Larue continue de vivre au rythme de la curiosité et du sentiment de « chevillytude » des habitants. Les dernières journées européennes du patrimoine, les 17 et 18 septembre derniers, ont été une nouvelle fois l'occasion de le vérifier, notamment à travers deux balades photographiques exceptionnelles.



© JRD



Lors des journées du patrimoine, les visiteurs ont pu découvrir la maquette de la ville réalisée par les enfants de l'école élémentaire Pasteur.



La balade photographique était l'occasion de voir la ville autrement.

Journées du patrimoine

Voir la ville sous un angle différent



QUAND J'ÉTAIS PETITE, je ne venais jamais à La Saussaie. C'était le bout du monde. »

Michelle, habitante du quartier Larue dans les années 60, a profité des journées du patrimoine pour arpenter ce quartier qu'elle ne fréquentait pas et dont elle a découvert l'histoire ce samedi 17 septembre. Plus qu'à des balades urbaines, c'est à des ateliers photographiques que le secteur Patrimoine, archives et documentations de la commune a convié les Chevillais ce jour-là, les entraînant à travers le quartier Sorbiers-Saussaie jusqu'au Cœur de ville le matin puis de la mairie au centre historique l'après-midi. Et tout cela, l'œil vissé à l'objectif des appareils photos prêtés par l'association Clichés urbains pour l'occasion. « *La photographie permet aux habitants des quartiers de devenir des acteurs, de faire exister leur propre regard sur leurs lieux de vie tout en cassant les stéréotypes* » explique Marich de Clichés urbains. « *Regarder à travers un objectif*

me fait voir les choses différemment » reconnaît Michelle.

Loin des clichés

Partie de la centrale électrique, bombardée en 1943 par les Alliés, la balade photographique s'est poursuivie jusqu'à la mosquée qui a ouvert ses portes pour la première fois à des visiteurs cette année. Inaugurée en 2016, elle est considérée comme l'une des plus belles de la région. Les multiples ciselures, les mosaïques aux couleurs vives, la minutie d'un travail entièrement artisanal ont ébloui les promeneurs. Après un détour par La Guinet, la balade s'est achevée au CEM Jazz qui recense des milliers d'enregistrements, partitions, objets en rapport avec le jazz. « *C'est un trésor, une mine d'or* » diront Nathalie et Sylvie avec des étoiles dans les yeux et du swing plein la tête. Elles sont reparties chacune avec un CD 33 tours et des CD offerts par l'association. L'après-midi, le même appétit de découvrir Chevilly-Larue sous un autre angle a poussé une dizaine de curieux à partir de la mairie,

en passant par l'église et le monastère Saint-Michel, l'ancienne bergerie Cretté, l'ancienne poste rue Dericbourg jusqu'à la célèbre sculpture de Rasko, artiste chevillais, « *Élodie à Fleur* ».

En coulisse

Autre découverte, les curieux ont pu se glisser dans les coulisses du théâtre André Malraux pour découvrir l'envers du décor en compagnie du directeur technique qui leur en a expliqué tous les secrets, de la salle des gradateurs qui commande toute la partie technique à la cabine de projection du cinéma. Un concert de musique baroque a régalé une cinquantaine d'auditeurs dans la chapelle du séminaire des missions. Et l'association des Amis du Vieux Chevilly-Larue a, quant à elle, organisé portes ouvertes et visites guidées de deux joyaux chevillais, l'Église Sainte-Colombe et la Chapelle du Bon Pasteur. Autant de rendez-vous qui ont permis à chacun de découvrir la ville avec un œil nouveau. ✨

Sylvia Maurice

PROFIL!

Hanna Kafrouni a toujours consacré sa vie à la recherche ; ses travaux ont contribué à faire avancer la science en matière de radiothérapie.



© Alex Bonnemaison

De son Liban natal à sa contribution à la recherche médicale française jusqu'à la création d'une entreprise leader de son domaine, Hanna Kafrouni, 72 ans, a participé à un demi-siècle d'avancées en radiothérapie. Chevillais depuis 1991, le chercheur n'a eu de cesse de se renouveler pour mener à bien la mission que lui avait confiée l'Institut Gustave Roussy en 1986 : créer un logiciel de radiothérapie adapté aux besoins de tous les hôpitaux. Et le physicien devenu homme d'affaires d'une société multinationale, chevalier de la Légion d'honneur en 2010, continue encore aujourd'hui d'accompagner l'innovation.

Hanna Kafrouni, LA DOSE JUSTE

HANNA KAFROUNI grandit dans le village libanais de Miniara. Puis en 1968, tout juste bachelier, il pose ses valises à Toulouse. Après dix ans d'études, il obtient deux doctorats en physique atomique et un diplôme de radiophysique médicale à l'Institut Gustave Roussy (IGR). C'est avec l'accent chantant qu'il se souvient : « Je m'y suis intéressé car c'était un sujet innovant qui contribuait à faire avancer la recherche contre le cancer. 50% des patients étaient déjà soignés avec la radiothérapie ».

Au début des années 1980, le chercheur retourne enseigner au Liban. Mais quelques années plus tard, la guerre éclate et les universités ferment. Alors qu'il se rend régulièrement en France pour poursuivre la recherche en collaboration avec le Centre de Physique Atomique de Toulouse, il croise de nouveau la route des chercheurs de l'IGR qui lui proposent une mission. 1986 : Hanna Kafrouni et sa femme Andrée quittent le Liban pour rejoindre la France, définitivement. « Rien dans la poche, tout dans la tête » sourit sa femme en évoquant ces souvenirs. « On ne dira jamais assez merci à la France pour les portes qu'elle nous a ouvertes. C'était compliqué au début, nous étions modestes, puis comme la maison, nous avons tout construit pierre sur pierre ». En 1991, le couple s'installe à Chevilly-Larue où naîtront trois enfants, élevés dans une

éducation partagée « entre le meilleur de l'occident et de l'orient ».

De la physique entrepreneuriale

Durant la décennie suivante, Hanna Kafrouni est au cœur de la recherche en radiothérapie : « le rayonnement étant toujours le même, c'est la technique qui progresse. Tout est basé sur un calcul scientifique. Il faut la bonne dose pour obtenir le résultat attendu. Si la dose est moindre on ne soigne pas, si elle est trop forte, elle cause des dommages ». L'Institut Gustave Roussy, en pointe dans la recherche contre le cancer, lui confie la mise au point d'un logiciel de calcul adapté aux besoins de tout hôpital dans le monde. À l'aube de l'an 2000, 85% des centres français l'utilisent. « Mais on était devenu une entité commerciale », explique le chercheur. « On parlait de marché et d'international. On ne pouvait plus rester au sein de l'IGR ».

En 2002, après avoir dirigé des équipes de recherche, Hanna Kafrouni se fait entrepreneur en remportant un concours du ministère de la recherche sur la création d'entreprise innovante. La recherche et développement du projet M.I.N.I.A.R.A (acronyme qui reprend en secret le nom de son village natal) est financée en grande partie par des subventions européennes et françaises.

Ainsi naît Dosisoft, dont le siège est depuis toujours à Cachan, qui emploie aujourd'hui 45 personnes et est l'un des leaders de ce que l'entreprise nomme l'assurance

qualité patient : « En combinant différentes imageries, notre logiciel simule les doses que recevra chaque organe du patient afin d'aider le médecin dans son choix thérapeutique. Puis après le rayonnement il calcule la dose réelle délivrée afin de pouvoir ajuster le traitement ». En 2016, l'entreprise entre sur le marché international en créant Dosisoft inc, une filiale à Miami.

Une Légion d'honneur au service de l'innovation utile

En 2010, Hanna Kafrouni se voit accrocher la Légion d'honneur par le professeur Maurice Tubiana, important acteur de la recherche contre le cancer. « C'est l'équipe que j'ai dirigée qui a réussi », tient-il à préciser. « Le plus grand bonheur est d'avoir abouti à un produit réellement bénéfique pour le patient. Ce n'est pas de la fierté mais une grande satisfaction d'avoir créé une avancée utile ».

Aujourd'hui à la retraite, il reste président de sa société notamment pour piloter les partenariats nécessaires à la poursuite de l'innovation. « Nous n'avons toujours voulu que des investisseurs acteurs. Et 50% de nos bénéfices sont réinvestis en recherche et développement. L'important est de garder les équipes, la société et le savoir en France », insiste-t-il. Ainsi Dosisoft accompagne aussi le développement de la radiothérapie interne moléculaire grâce à son logiciel Planet, leader de ce nouveau champ médical. ✱

Kévin Gouttegata

ON Y VA !

AUTOUR DE
L'IMAGE D'UN
MONDE SENSIBLE

En parallèle de son exposition *L'image d'un monde sensible*, la Maison des arts plastiques propose des rendez-vous artistiques pour adultes et enfants :

- **Visite guidée, vendredi 14 octobre à 12h.** Gratuit sur réservation à la Maison des arts plastiques.
 - **Les Griottines : balade en comptines dans l'univers de l'exposition (de 3 mois à 5 ans), samedi 15 octobre à 10h30 et 11h15.** Gratuit sur réservation à la médiathèque.
 - **Ateliers d'arts plastiques, lundi 24 octobre (à partir de 7 ans) et mardi 25 octobre (à partir de 10 ans), de 14h à 17h.** Tarif : 6 €. Sur réservation à la Maison des arts plastiques
 - **Atelier parent-enfant autour de l'artiste Aurore Pallet, samedi 12 novembre à 15h.** Gratuit sur réservation à la Maison des arts plastiques.
- Maison des arts plastiques Rosa Bonheur**
34 rue Henri Cretté
(01 56 34 08 37)
- Médiathèque Boris Vian**
25 avenue Franklin Roosevelt (01 45 60 19 90)

L'EXPO DU FOYER
DES ANCIENS

Les artistes peintres seniors du foyer Gabriel Chauvet invitent les Chevillais à l'exposition annuelle de leurs œuvres. Paysages, portraits au fusain ou à la sanguine, copies d'anciennes affiches publicitaires et autres productions personnelles montreront l'étendue de leurs talents.

- **Jusqu'au 8 octobre au foyer Gabriel Chauvet (15 rue Dericbourg). Tous les jours de 10h à 17h. Entrée libre.**

EXPOSITION

QUAND UNE IMAGE PEUT EN
DEVENIR UNE AUTRE

L'exposition *L'image d'un monde sensible*, qui a lieu du 7 octobre au 18 novembre à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, réinvente les images comme supports de création.

À FACILITÉ avec laquelle nous avons accès à l'image aujourd'hui est presque déconcertante. « *Nous ne nous posons plus vraiment la question de la manière dont nous utilisons celles que nous prenons et qui deviennent une sorte de charge mentale pour nos téléphones* » expose Fabienne Leloup, directrice de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. Suggérant combien les images peuvent être trompeuses, filtrées ou décontextualisées, l'exposition *L'image d'un monde sensible* accueille trois artistes se servant de celles-ci comme matériau de départ dans leur démarche artistique. Entre

les images mentales d'Aurore Pallet travaillées à partir de photos sérigraphiées sur des bâches suspendues, le trompe-l'œil lumineux de Lenny Rébéré et les formats plus classiques de Timothée Schelstraete, les trois artistes s'appuient sur l'architecture de la Maison de Rosa Bonheur. Plusieurs pièces ont été produites spécialement pour l'exposition, voire créées sur place pour certaines. « *C'est une aide à la production, une forme de carte blanche pour permettre aux artistes de tester de nouvelles choses* ». Quoique différentes, ces trois démarches artistiques



L'exposition *L'image d'un monde sensible* suggère combien les images peuvent être trompeuses...

ne s'empêchent pourtant pas de se répondre. Elles nous invitent également à nous interroger sur la manière dont, nous-mêmes, nous appréhendons les images au quotidien. ✨

Sylvia Maurice

- **Vernissage vendredi 7 octobre à 18h30 à la Maison des arts plastiques, 34 rue Henri Cretté**

CONCERT

MÉLISSA LAVEAUX ET MELBA
AU FESTI'VAL DE MARNE

Dans le cadre du Festi'Val de Marne, la chanteuse québécoise aux origines haïtiennes Mélissa Laveaux fait escale à Chevilly-Larue. Avec Melba en première partie, le concert sera d'exception.

ELLE A LA VOIX CHAUDE et chaloupe les rythmes pop-folk autant qu'elle invite à la rêverie. Mélissa Laveaux présente son nouvel album, *Mama forgot her name was miracle*, un opus envoûtant conçu telle une berceuse pour adultes. Mais ne vous y fiez pas, la chanteuse militante, comme elle aime à se définir, raconte des histoires de femmes oubliées, telles cette athlète américaine rebelle ou cette prostituée chinoise devenue pirate. Quant à la chanteuse Melba, qui assurera sa première partie, elle ne mâche pas non plus ses

mots et ses combats. Avec ses paroles pour seule arme, elle balance ses textes aux rythmes pop comme une boxeuse sur un ring, comme un poing qui se lève. Coup de cœur garanti. ✨

Géraldine Kornblum

- **Concert Festi'Val de Marne mardi 11 octobre à 20h au théâtre André Malraux, place Jean-Paul Sartre (01 41 80 69 69). Tarif : de 12 € (- de 25 ans et tarifs réduits) à 20 €**



Mélissa Laveaux, conteuse militante.



Quinzaine du manga

Sourya Sihachakr, auteur de la série BD *Talli, fille de la lune*, sera l'invité d'honneur de la quinzaine AnimangA.

La médiathèque, le théâtre et la Maison des arts plastiques se mettent à l'heure du manga et de l'anime japonais du 22 octobre au 5 novembre. Place à AnimangA, la première quinzaine du manga !

ANIMANGA : UN PROGRAMME RICHE ET UN INVITÉ D'EXCEPTION

QUE L'ON SOIT FAN OU NON, le manga a envahi tous les champs culturels : BD, cinéma, séries animées, etc. En écho à ce phénomène populaire qui, indéniablement, est souvent une porte d'entrée vers la lecture pour les plus jeunes et un moyen de découvrir d'autres formes littéraires pour leurs aînés, la médiathèque organise une quinzaine autour de cet art nippon. L'événement se tient avec le concours de la Maison des arts plastiques et du théâtre. Et pour une première, AnimangA place le curseur haut en ayant pour invité d'honneur le mangaka (auteur de manga) Sourya Sihachakr.

Formé à l'Institut supérieur des arts appliqués de Paris et à l'école des métiers du cinéma d'animation d'Angoulême, le jeune auteur s'est surtout forgé une notoriété avec sa série BD *Talli, fille de la lune* dont il est tout à la fois scénariste et illustrateur. Il aime également partager ses techniques et son univers avec le public. C'est ainsi qu'il a rencontré des élèves de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur ; les planches manga réalisées par ces derniers à la suite de ce

grand moment de transmission de savoirs seront présentées au côté de l'exposition d'œuvres originales de Sourya Sihachakr présentée lors d'AnimangA (vernissage le 22 octobre). Dans le même esprit, Sourya Sihachakr partagera ses talents avec les jeunes Chevillais lors de deux ateliers dessin manga (les 27 et 28 octobre) ainsi qu'au cours d'une rencontre avec le public (le 29 octobre).

De son lancement le 22 octobre jusqu'à sa clôture le 5 novembre, AnimangA sera l'occasion de découvrir toutes les facettes de l'univers manga. Au programme des ateliers créatifs, un concours de dessin, un concert spécial studio Ghibli (duquel sont sortis *Le voyage de Chihiro*, *Princesse Mononoké* ou encore *Le château ambulant*), un café BD, un tournoi de jeux vidéo, etc. Sans oublier la projection de films d'animation japonais signés Mamoru Hosoda, Isao Takahata et Hayao Miyazaki, de grands noms du genre, auxquels il faut ajouter celui de Patrick Imbert. AnimangA, une quinzaine à suivre en famille ! *

Géraldine Kornblum

ON Y VA !

LES TEMPS FORTS D'ANIMANGA

Voici quelques-uns des grands rendez-vous de la quinzaine.

• LANCEMENT DE LA QUINZAINE

Samedi 22 octobre de 16h à 18h, inauguration de l'exposition dédiée à Sourya Sihachakr et des travaux d'élèves de la Maison des arts plastiques. Lancement du concours de dessin. Portrait manga. Concert spécial studio Ghibli.
À la médiathèque Boris Vian

• LES ATELIERS

Atelier création de cartes postales chats kawaii mardi 25 octobre de 16h à 17h30.

Ateliers dessin manga avec Sourya Sihachakr jeudi 27 et vendredi 28 octobre de 10h à 12h30. Atelier origami Totoro et Pikachu mercredi 2 novembre de 16h à 17h30. Atelier création de porte-clefs susuwatari vendredi 4 novembre de 16h à 17h30.
À la médiathèque Boris Vian

• RENCONTRE AVEC SOURYA SIHACHAKR

L'artiste répondra aux questions et fera une **démonstration de dessin samedi 29 octobre à 16h.**
À la médiathèque Boris Vian

• JOURNÉE DE CLÔTURE

Samedi 5 novembre : Rencontre avec Iman Thieffry, éditrice de manga, de 16h à 17h30, remise des prix du concours de dessin et karaoké spécial génériques de 17h30 à 18h30 à la médiathèque. Projection du film d'animation *Le sommet des dieux* à 20h au théâtre André Malraux suivie d'un débat.

• **Programme complet de la quinzaine dans le Par ici les sorties ou sur le site ville-chevilly-larue.fr**



**MYSTÈRE
À L'HEURE
DES OMBRES**

Entre rayons de lune et ombres effrayantes, Lucie ne dort pas ; la nuit fait place au temps de l'imagination, aux choses qui se distinguent à peine et aux ombres effrayantes, plongeant le spectateur -et Lucie- dans un monde fantasque. Dans le cadre du festival des Théâtrales Charles Dullin, *L'heure des ombres* de La Palpitante Compagnie, création coproduite par le théâtre André Malraux, mêle avec douceur délicatesse et poésie.

• **Mercredi 16 novembre à 14h au théâtre André Malraux, place Jean-Paul Sartre (01 41 80 69 69). Tarifs : 5 € enfant, 6,50 € adulte accompagnateur**

**LYSE BONNEVILLE
ET BARBARA**

Dis quand reviendras-tu ?, Nantes, Göttingen, *L'aigle noir...* après avoir revisité Jean Ferrat en octobre dernier, la chanteuse Lyse Bonneville revient sur la scène chevillaise pour se plonger dans le répertoire éminemment sensible et poétique de la dame en noir. Comme toujours accompagnée par Sophie Uvodic au piano et Ilana Bensemhoun à l'alto, tandis que le comédien Marc-Henri Lamande ponctuera le récital de ses textes, elle enchantera le public le temps d'une fin d'après-midi.

• **Dimanche 16 octobre à 17h à la salle Léo Ferré, 65 avenue Roosevelt. Tarif : 10 €.**
Réservation sur leszartsbleus@gmail.com ou au 06 68 10 17 87.

BIENVENUE À ANIMANGA !

Le manga s'impose lors des vacances à la médiathèque, avec une quinzaine autour du manga et de l'anime japonais. À cette occasion, vos médiathécaires ont pioché dans les collections pour vous proposer des (re)découvertes de manga, anime...

LIVRES



TALLI, FILLE DE LA LUNE

Découvrez le manga de notre invité Sourya Sihachakr. Dans un univers fantastique, un seigneur féodal élève seul sa fille adoptive, Talli, descendante des Invocatrices : des femmes

possédant un pouvoir fabuleux mais aussi dangereux, disparues depuis longtemps. Mais, à l'âge de 16 ans, la vie de la princesse maudite va basculer... À partir de 12 ans.

DE **SOURYA SIHACHAKR** - ÉD. ANKAMA, 2018



LEVIATHAN

Que s'est-il passé dans les entrailles de l'immense Léviathan ? C'est ce que des pilleurs d'épave spatiale vont découvrir en lisant le journal d'un ado en voyage scolaire, Kazuma, dans un récit glaçant à la croisée d'*Alien* et de *Battle Royale*. Une première œuvre prometteuse au graphisme très intéressant, pour les adeptes d'angoisse et de SF.

DE **SHIRO KUROI** - ÉD. KI-OON, 2022

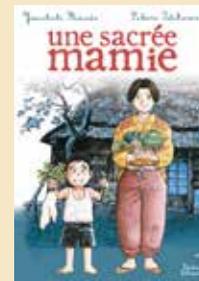
LE RENARD ET LE PETIT TANUKI



Après avoir été banni des Dieux pendant 300 ans, le surpuissant renard noir Senzo est libéré avec pour mission d'élever un petit tanuki, Manpachi,

lui-même doté de pouvoirs immenses dont il n'a pas encore la maîtrise. Mi Tagawa nous entraîne dans un univers où se mêlent plusieurs types de métamorphes, ces yokais de la mythologie japonaise. Une série qui mêle aventure, fantastique et tendresse !

DE **MI TAGAWA** - ÉD. KI-OON, 2020



UNE SACRÉE MAMIE

Japon, 1958 : Akihiro est confié du jour au lendemain à sa grand-mère. Le petit garçon découvre alors la campagne, un monde à la fois rude et solidaire. Et grâce à sa super mamie, pleine d'humour et de philosophie, il va faire de cette expérience une véritable aventure. Une œuvre universelle et qui touche au cœur des adultes comme des enfants, novices ou experts en mangas !

DE **YOSCHICHI SHIMADA**, ILLUSTRATIONS **SABURO ISHIKAWA** - ÉD. DELCOURT, 2006



LES CARNETS DE L'APOTHAICARE

Plongez dans les intrigues de la cour impériale chinoise du XIX^e siècle ! Mao-Mao, servante au palais impérial, va se servir de son intelligence et de ses talents d'apothicaire pour survivre et déjouer

complots et tentatives d'empoisonnement. Un manga sous forme d'enquêtes pour ados et adultes ; drôle, fin et intelligent.

DE **ITSUKI NANAŌ**, ILLUSTRATIONS **NEKOKURAGE** ÉD. KI-OON, 2021

ANIMÉ



SUMMER WARS

Été 2010. Alors qu'il travaille pour le réseau social Oz, Kenji, lycéen doué en maths, est réquisitionné par Natsuki, la fille de ses rêves, pour l'accompagner à une fête familiale du clan Jinnouchi, auquel elle appartient. Mais tout va déraiper dans le monde réel et virtuel, après une attaque virale dans Oz, causée par une erreur de Kenji. Drôle, émouvant et bourré d'action !

RÉALISATION **MAMORU HOSODA**

LA BATAILLE CONTRE L'AUTOROUTE A 86 (1975-1981) : MOMENT DÉCISIF DE L'HISTOIRE DE CHEVILLY-LARUE

Le 29 juin dernier, disparaissait Gérard Prince, membre fondateur, puis président, du Comité de défense des Chevillais. L'occasion de revenir sur la mobilisation qui réunit les Chevillais, de 1975 à 1981, dans la lutte contre le tracé de l'autoroute A 86, et qui constitue un moment décisif de l'histoire récente de la commune. Stéphanie Daumin, la maire, lui a rendu hommage lors du Conseil municipal du 30 juin dernier.

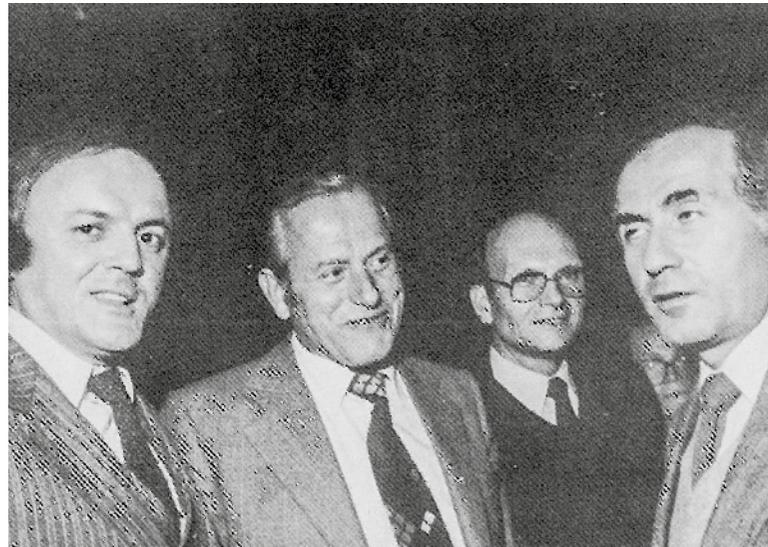
C E FUT UN COUP DE TONNERRE lorsque les Chevillais découvrirent, en 1975, que leur ville – déjà désarticulée et amputée de 60% de sa surface par l'autoroute A 6 et le MIN de Rungis – devait subir une nouvelle déchirure avec le passage de l'autoroute A 86 dans la partie est de la commune. La stupeur des habitants fut d'autant plus forte que ce projet, qui avait été décidé de longue date par le Gouvernement et inscrit dans le Plan d'occupation des sols de la commune, avait été voté en 1974 par le Conseil municipal, dirigé à l'époque par Gabriel Chauvet. S'en suivit une mobilisation sans précédent dans l'histoire de la ville.

Très vite, la gauche locale, et particulièrement Guy Pettenati, à l'époque secrétaire de la section locale du Parti communiste, se mit à militer contre ce projet, et réunit de nombreux Chevillais, parmi lesquels on trouvait tout aussi bien des gaullistes, comme Gérard Prince, que des communistes comme Michel Dussart ou André Sautet. C'est ainsi que, dès le 12 mars 1975, se constitua le « Comité de défense des Chevillais et des expropriés et riverains de l'A 86 ». André Sautet en devint le président jusqu'en 1977, lorsqu'il fut nommé 1^{er} adjoint, puis passa le témoin à Gérard Prince.

Le Comité mena une bataille acharnée de six ans, jusqu'en 1981, au cours de laquelle ses membres parvinrent à fédérer des centaines de familles autour des revendications pour un changement de tracé de l'A 86. Entretemps, la nouvelle équipe municipale d'union de la gauche, qui avait succédé au centre-droit en 1977, s'était fait un relais institutionnel pour les revendications du Comité. Mais ce fut sans doute la victoire de la gauche en 1981 au niveau national qui fut déterminante. Le 19 novembre 1981, le nouveau ministre des transports, Charles Fiterman, annonçait officiellement le changement de tracé.

Cette mobilisation eut des répercussions cruciales sur la trajectoire historique de la commune. Tout d'abord, elle permit de mettre en échec ce projet qui aurait rayé Chevilly-Larue de la carte. Mouvement d'ouverture, fédérateur, qui parvint à réunir les habitants par-delà leurs différences politiques ou économiques, cette mobilisation fut aussi à l'origine de la victoire de la liste d'union de la gauche menée par Guy Pettenati en 1977. Enfin, ce fut l'occasion d'une prise de conscience, pour la première fois dans l'histoire de la commune, des questions environnementales. Bref, un moment qui forgea l'identité de Chevilly-Larue d'aujourd'hui. ✨

Mathieu Grangé, Responsable du secteur Patrimoine-Archives-Documentation



En 1981, Guy Pettenati (à gauche), alors maire, Gérard Prince (au centre) et Charles Fiterman (à droite), ministre des transports, ensemble pour célébrer l'abandon du tracé nord de l'A86.



HOMMAGE À GÉRARD PRINCE

Grand artisan de la victoire pour le changement du tracé de l'autoroute A 86, Gérard Prince est décédé le 29 juin dernier à l'âge de 90 ans. Cette figure de l'histoire récente de Chevilly-Larue, décoré Officier de l'Ordre national du mérite, était un bénévole investi de l'association Amitiés Chevilly-Larue-Victoria et un participant régulier de l'initiative « Jardinez, c'est gagné ! ». D'un naturel serviable et empathique, il a réalisé une brillante carrière dans l'aéronautique, passant de mécanicien à pilote de chasse, avant de devenir responsable des opérations pour l'Union des transports aériens (UTA) puis de finir sa trajectoire en assurant le rôle de consultant pour les compagnies Air Caraïbes et Corsair. Stéphanie Daumin, la maire, lui a rendu hommage lors du Conseil municipal du 30 juin, célébrant une « grande figure de Chevilly-Larue qui restera à jamais dans nos mémoires et dans l'histoire de la commune ». Quant à Guy Pettenati, ancien maire et compagnon de lutte de Gérard Prince, il se souvient d'« un homme d'une grande pugnacité, capable d'écouter et de rassembler. Un homme doté d'une grande liberté d'esprit qui n'écrivait jamais sous la dictée des autres ». ✨ H.D

REJOIGNEZ LA RETRAITE SPORTIVE !

Retraités ou pré-retraités, la Retraite sportive vous attend. Cette association propose de nombreuses activités adaptées à la forme physique de chacun : randonnée pédestre (trois niveaux), marche nordique, gymnastique, tennis de table, tennis, tai chi, gym aquatique, country et danses du monde, tir à l'arc et activ'mémoire. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mois d'avril lors de permanences chaque premier mardi du mois à la Maison pour tous de 14h à 16h.

• **Renseignements :**
01 45 60 95 72 ou
06 32 08 63 22

HANDBALL : MONTÉE INATTENDUE

C'est une bonne nouvelle qui a été annoncée à l'équipe senior masculine de handball de l'Élan à l'orée de la saison. Les joueurs ont appris qu'ils n'évolueraient plus en 3^e division Territoriale mais qu'ils étaient qualifiés pour l'échelon supérieur. En effet, les vainqueurs de leur poule se sont désistés et la troisième place des Chevillais leur offre finalement un ticket pour la montée. Alors que les compétiteurs reprennent les matchs, le club propose également une section de remise en forme utilisant les gestes du handball. Baptisées handfit, ces séances ont lieu le mercredi de 19h à 20h30 au gymnase Dericbourg.

• **Renseignements :**
auprès de
Stéphanie Bellot
(06 62 75 15 42) ou à
elanchevillylaruehb@
gmail.com

VOLLEY-BALL UNE ÉQUIPE À L'ASCENSION FULGURANTE

Championne interdépartementale, l'équipe masculine des moins de 21 ans de la section volley de l'Élan a réalisé une première saison exceptionnelle l'an dernier.

TOUT A COMMENCÉ par un pari à l'été 2021. L'entraîneur de la section volley-ball, Moïse Emile, a défié une bande de potes sur le terrain du parc Petit Le Roy lors d'un match à enjeu. « Si les jeunes perdaient, ils s'engageaient à venir essayer le volley lors d'une séance. Et bien sûr, ils ont perdu et ont honoré leur parole » sourit Moïse. La suite ? Une saison exceptionnelle au cours de laquelle cette



Quelle détente pour les jeunes volleyeurs !

équipe de néophytes nouvellement constituée a remporté le championnat interdépartemental sans concéder le moindre match et même le moindre set ! « On a su créer un super état d'esprit de groupe avec l'entraîneur » témoignent Aksel et Mohamed, acteurs de cette belle épopée. « Nous jouons parfois avec les seniors : ça permet de progresser et ça

créé une émulation dans tout le club ». Après cette ascension éclair, l'équipe compte bien poursuivre sur sa lancée et s'illustrer en participant à la Coupe de France dès cette année. Une deuxième saison placée sous le signe de la confirmation pour ces jeunes champions qui réalisent l'exploit de faire rimer plaisir et résultat. ✨

Hugo Derriennic

TENNIS RETOUR GAGNANT

Désormais dotée d'un nouveau bureau, la section tennis de l'Élan démarre cette saison sur une belle dynamique avec de nombreux projets dans ses filets.

APEINE LANCÉE, cette saison 2022/2023 s'apparente à un coup gagnant pour la section tennis. Entre l'élection d'un nouveau bureau, l'arrivée d'un éducateur diplômé supplémentaire et l'inscription de nouveaux adhérents, le rebond est assuré. La section continue d'accompagner et de former de nombreux joueurs. Elle compte aussi poursuivre son développement en menant à bien divers projets. « Nous souhaitons notamment fidéliser nos adhérents grâce à la



Dotée d'un nouveau bureau et d'une équipe d'encadrants diplômés, la section tennis forme avec passion la nouvelle génération.

qualité de l'encadrement, créer du lien dans la section avec l'organisation d'événements conviviaux, rendre accessible le tennis via des initiatives auprès des enfants et développer la compétition et la détection des talents. Nous sommes également en discussion avec la Municipalité autour de la création de terrains de padel. »

énumère Évelyne Chenoun, nouvelle présidente de la section. Plusieurs temps forts vont ainsi émailler l'année et animer la vie du club. L'organisation de l'Open de Chevilly-Larue début 2023 et de stages en France et à l'étranger sont notamment au programme. ✨

Hugo Derriennic



Course urbaine

Près de 200 jeunes filles et garçons représentant leur ville ont pris part à la finale des Golden Blocks le 10 septembre dernier place de la Bastille.

La grande finale des Golden Blocks s'est tenue sur la place de la Bastille le 10 septembre dernier. Une formidable fête sportive et populaire à laquelle se sont joints de jeunes coureurs de la ville accompagnés d'une délégation chevillaise, laquelle s'est fait particulièrement remarquer.

LES CHEVILLAIS EN MODE GOLDEN BLOCKS

MUNIS DE BANDEROLES et d'un enthousiasme communicatif, les Chevillais ont donné de la voix tout au long de la piste d'athlétisme urbaine installée au pied de la colonne de la Bastille. Ils étaient une quarantaine à avoir fait le trajet pour encourager les représentants de la commune. Un soutien populaire impulsé par la Maison pour tous et par la Municipalité, représentée par Boukouya Fofana, conseiller municipal délégué à la Jeunesse et présent au premier rang pour applaudir les Chevillais. Plus de 200 jeunes athlètes venus de toute l'Île-de-France et même de Nice ou Bordeaux étaient réunis pour la grande finale des Golden Blocks. Ce rendez-vous sportif et populaire, initié par Ladji Doucouré, double champion du monde d'athlétisme, avait fait étape à Chevilly-Larue en juin dernier. L'occasion pour 8 jeunes Chevillais de se qualifier dans les différentes catégories et d'obtenir leur ticket pour cette finale, que ce soit en athlétisme mais aussi en battle de danse, nouveauté de cette 8^e édition.

À vos marques

Tout au long de la journée, les concurrents se sont retrouvés sur la piste de 40 m lors de duels à toute vitesse pour le plus grand bonheur du public. « *Il y a une bonne ambiance* » sourit Kylian, 9 ans, qui salue son adversaire du jour malgré la défaite. « *Je suis quand même content, j'ai bien couru et c'était sympa de participer* ». Le respect et les valeurs du sport étaient au programme, de même que de nombreuses animations : échauffement avec la vice-championne d'Europe d'athlétisme Rénelle Lamotte, initiation au basket-fauteuil, ambiance musicale proposée par un DJ, etc. De quoi passer une journée inoubliable. Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports, et Isabelle Rome, ministre de la Diversité et de l'égalité des chances, étaient également de la partie pour soutenir cet événement. Un magnifique moment de communion destiné à promouvoir la pratique du sport dans tous les quartiers, auprès des filles comme des garçons, et à révéler les talents de demain à quelques mois des JO de Paris ! ✨

Hugo Derriennic



LE RUGBY POUR COMBATTRE LA MALADIE

L'association Rugby Club Val-de-Bievre (RCVB) propose une section Rugby santé, cancers et autres pathologies au stade Christophe Dominici de Chevilly-Larue. Ces séances s'adressent à toutes les personnes atteintes de maladies chroniques ou en rémission (cancers, diabète, obésité, maladies cardio-vasculaires, etc.). Ouverte aux femmes et aux hommes, cette discipline adaptée se pratique sans plaquage et sans mêlée. Elle permet aux participants de prendre du temps pour eux, de faire des rencontres et de combattre la maladie grâce au sport. Pour les enfants âgés de 8 à 18 ans et atteints de handicaps mentaux ou psychiques, le club a aussi mis en place une section rugby adapté dont les séances ont lieu à L'Haÿ-les-Roses au stade L'haÿette le samedi matin.

• **Section Rugby santé, cancers et autres pathologies : séances au stade Christophe Dominici le lundi soir à 18h.**

• **Renseignements : catherine.rcvb@orange.fr ou 06 16 36 49 89.**



«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

RENAUD ROUX • **maire-adjoint, président du groupe Communistes et partenaires**

Taxons les profiteurs de crise



À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle.

Dans une période conjuguant une **inflation historique et une crise énergétique** frappant durement les ménages, les entreprises et les collectivités territoriales, 240 parlementaires de la **NUPES (PCF, PS, LFI et EELV)** ont déposé une proposition de loi afin de **taxer les superprofits des grandes entreprises** et tenter d'obtenir un référendum d'initiative partagée (RIP) sur ce sujet.

Si le Conseil constitutionnel valide cette proposition, il faudra alors réunir **4,8 millions de signatures pour qu'un référendum puisse avoir lieu.**

L'objectif, **taxer les profits gigantesques dégagés par les grandes entreprises durant les crises successives** (pandémie, Ukraine), faire contribuer ces grands groupes responsables de l'inflation, de la spéculation, de la hausse des prix des matières premières, **profiteurs de crise, voire profiteurs de guerre.**

Les entreprises du CAC 40 ont engrangé **174 milliards de bénéfices en 2021.**

Cette proposition a été rejetée par le gouvernement fin juillet. Mais **une large majorité des Français y est favorable.** Selon le baromètre annuel Ifop, **79 % des Français adhèrent à cette proposition** qu'ils soient de gauche comme de droite. Dans les mois qui viennent, **nous allons nous mobiliser afin de recueillir les signatures** citoyennes nécessaires à l'organisation de ce référendum et **créer un rapport de force qui oblige le gouvernement à agir.**

Nous savons que c'est à portée de main, car notre mobilisation contre la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) en 2019 avait abouti à l'abandon du projet devant l'ampleur de la mobilisation populaire. ✨

NATHALIE TCHENQUELA-GRYMONPREZ • **maire-adjointe, élue du groupe Chevillais(es) et insoumis(es)**

Marché de l'électricité : l'Europe libérale nous présente la facture



Depuis 2002, le choix des libéraux de considérer l'énergie comme une marchandise et non **comme un bien vital**, régulé au nom de l'intérêt général, nous amène vingt ans après vers une crise économique et sociale pour laquelle aucun d'entre nous n'est préparé.

L'impéritie doctrinaire à ne penser que par **la Main invisible** du marché **prend en otage** non seulement l'économie du réel mais l'usager, les entreprises et surtout les communes. Alors qu'elles ont contribué à amortir les effets dramatiques de la crise sanitaire, les voilà quasi-nues face à une crise énergétique que nous n'avions pas vécue depuis le choc pétrolier de 1973.

Et s'il y a un sujet qui inquiète actuellement, c'est bien l'augmentation de la facture d'électricité dont le prix est arbitrairement indexé sur le coût du gaz.

Ainsi en moins d'un an, le prix du MWh est passé de 100€ à plus de 1000€ !

L'inflation sur les produits énergétiques doublée de celle des produits alimentaires va fortement peser sur les perspectives financières des communes, et Chevilly-Larue, en dépit de finances saines, n'y échappera pas.

Notre facture d'électricité a ainsi été multipliée par 4, atteignant des millions !

Où irons-nous chercher les économies à faire ?

Réduire le service public en fermant des équipements ? Lesquels ?

Réduire nos investissements en matière de transition écologique ? Choix ubuesque face aux enjeux climatiques !

Augmenter la pression fiscale des Chevillais déjà affectés par ces crises ?

Or, ce n'est pas le **saupoudrage de mesures** du gouvernement, qui n'entrevoit **ni de sortir la production de l'énergie des lois du marché, ni d'augmenter les dotations de fonctionnement aux collectivités**, qui nous permettra de sortir de l'ornière ! ✨

HERMINE RIGAUD • **maire-adjointe, élue du groupe Écologiste et solidaire**

Le droit à une mort digne



En ouvrant la voie à la légalisation d'une aide active à mourir, le Comité consultatif national d'éthique a pris en compte les progrès de la médecine et les changements sociétaux. À la fois terriblement complexe et universelle, douloureuse mais essentielle, la question de la fin de vie est devenue un débat de société récurrent. En annonçant le lancement en octobre d'une convention citoyenne sur ce sujet, le président de la République répond à la revendication croissante d'un « droit à mourir dans la dignité ». Six ans après le vote de la loi Claeys-Leonetti, qui autorise une « sédation profonde et continue jusqu'au décès » pour des malades en très grande souffrance dont le pronostic vital est engagé, l'avis du Comité consultatif national d'éthique rendu public le

13 septembre marque un tournant. Pour la première fois, il admet, à de strictes conditions et sur initiative du Parlement, « la possibilité d'un accès légal à une assistance au suicide ». Il s'agit d'aider à mourir des personnes non pas en fin de vie, mais « atteintes de maladies graves et incurables provoquant des souffrances réfractaires dont le pronostic vital est engagé à moyen terme ». Dans ce contexte nouveau, et s'agissant d'une question qui engage les fondements de la société, la décision d'organiser une « grande consultation citoyenne » paraît pertinente. Progresser en France sur la « fin de vie » ne sera possible que si la nouvelle convention citoyenne parvient à dépasser les enjeux partisans et les tabous en associant les Français sur les implications sociales et philosophiques du droit à une mort digne. ✨

PATRICK BLAS • **maire-adjoint, président du groupe Citoyens**

Une belle victoire pour notre ville !



Rien n'est jamais perdu ! Pour preuve, les 1 400 signataires de la pétition en direction de la présidente d'Île-de-France Mobilités ont eu gain de cause. Ils peuvent être fiers d'avoir contribué à cette action, menée il est vrai très rapidement, car, après quelques temps d'incertitude, la station de métro de la ligne 14 portera bien le nom de Chevilly-Larue. Preuve s'il en est qu'une cause n'est jamais perdue.

C'est une question de bon sens d'orientation sur le parcours des usagers en direction d'Orly. Toute politique mise à part, M^{me} Péresse a validé cette demande et c'est une belle revanche sur l'histoire, qui a déjà ignoré notre nom. La caserne de sapeurs-pompiers de Paris, pourtant située sur notre commune ne porte pas notre nom. Dans les années 80, grâce à l'action de Guy Pettenati, notre ville obtient enfin son propre

code postal qui jusque là était celui de Rungis. Et souvenez-vous... Entre 1953 et 1962, les pouvoirs publics constatent que le « ventre de Paris » dans le quartier des Halles est devenu insalubre et gêne la circulation parisienne. Sous la houlette du Général de Gaulle, la décision est prise de créer une chaîne de marchés d'intérêt national. Après l'élimination de plusieurs hypothèses, le choix d'installation s'est porté sur un vaste terrain dépendant pour deux tiers sur la commune de Chevilly-Larue et pour un tiers sur la commune de Rungis. C'est ainsi que le 3 mars 1969, le marché d'intérêt national, géré par la société d'économie mixte Semmaris, voit le jour en s'étendant sur les deux communes sous le nom de « MIN de Rungis ». Et pourquoi pas MIN de Chevilly-Larue ? Peut-être nos aînés n'ont-ils pas eu le courage de porter haut et fort la revendication à l'époque ? Mais là c'est une autre histoire... ✨

YACINE LADJICI • **conseiller municipal, président du groupe Unissons-nous pour Chevilly-Larue**

Respectons notre démocratie locale...



Dimanche 11 septembre, comme toutes les années, la Municipalité a organisé un événement avec les communautés religieuses représentées dans notre commune. Une belle initiative qui permet de véhiculer un message de paix et de fraternité et de rappeler que nos valeurs républicaines nous permettent de bien vivre ensemble au niveau local, dans le respect des croyances de chacun.

Rappelons que cet événement a été créé à l'initiative de notre ancien maire Guy Pettenati, qui a œuvré tout au long de son engagement politique pour rapprocher les communautés et installer un climat de tolérance et de respect à Chevilly-Larue.

Cela fait plusieurs années que la maire actuelle de Chevilly-Larue omet d'inviter les élus de notre groupe du Conseil municipal à cet événement. Les groupes de l'opposition municipale représentent 42 % des électeurs qui se sont exprimés lors des élections

municipales de mars 2020. **Comment peut-on exclure les représentants légitimes d'une grande partie de nos concitoyens à un événement de cette nature ?**

Avant de rédiger cette tribune, nous avons bien évidemment écrit à la maire de Chevilly-Larue en espérant la voir agir en toute responsabilité pour corriger cette erreur. Nous n'avons, à ce jour, reçu aucune réponse à ce courrier : quel manque de respect et quel mépris envers notre démocratie locale.

Un maire exerce un mandat d'une grande importance au niveau local. Il doit être le garant du respect de toutes les opinions politiques qui s'expriment dans une municipalité.

La pensée unique et le sectarisme sont les signes avant-coureurs de la régression. La diversité politique et la vitalité démocratique sont le socle du progrès. ✨

Pour toute question ou observation : 06 33 56 68 94 - yacine.ladjici@gmail.com

SYLVIE DUBY • **conseillère municipale, présidente du groupe Unis pour agir à Chevilly-Larue**

Faire vivre notre ville



Lors des Journées du patrimoine des 17-18 septembre, nous avons fait de belles découvertes dans notre ville : voir une exposition de maquettes à la médiathèque, découvrir la collection musicale de l'association CEM Jazz, assister à un extrait de répétition de spectacle puis échanger avec les artistes et visiter le théâtre (salle, coulisses, régie), écouter un concert de musique baroque à la chapelle du séminaire des missions... et nous n'avons pu ni tout faire ni tout voir ! Ces journées nous ont prouvé le riche potentiel culturel de notre ville ainsi que les efforts et initiatives des associations pour le faire connaître et le développer. Mais nous avons parfois été fortement déçus par le petit nombre de Chevillais(es) présent(e)s. Les lieux culturels, la vie associative, comme les commerces de proximité

et les restaurants font vivre une ville. Mais, sans la participation des habitants, ils risquent de ne pas pouvoir perdurer ou se développer.

Ce mois-ci, nous avons également assisté à deux réunions publiques : une réunion sur le futur PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) et un atelier sur l'avenir du parc de la congrégation. Ces deux sujets concernent tous les Chevillais(es) mais, là encore, nous étions trop peu nombreux au vu des enjeux alors qu'il s'agit d'opportunités pour les habitants de jouer un rôle dans l'évolution ou la transformation de leur ville.

Alors pourquoi ne pas profiter de ces occasions pour que Chevilly-Larue soit, et reste, une ville vivante et appréciée par tous ? ✨

unispouragir94550@gmail.com - www.facebook.com/unispouragir94550

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 9 octobre

Pharmacie du centre Charcot
10 rue du Docteur Charcot, Fresnes
01 46 60 05 65

Pharmacie Nguyen Phung

1 place Condorcet Bourg-la-Reine
01 46 61 84 21

Dimanche 16 octobre

Pharmacie Belle Épine
Centre commercial Belle Épine, Porte 3 Thiais
01 46 86 39 64

Pharmacie Truong

61 rue de la Cosarde L'Hay-les-Roses
01 49 86 21 56

Dimanche 23 octobre

Pharmacie de la Corolle
108 rue de Chevilly L'Hay-les-Roses
01 46 87 70 56

Pharmacie de l'Église

23 rue Robert Laporte Thiais
01 48 53 84 00

Dimanche 30 octobre

Pharmacie Principale
155 rue de Bicêtre L'Hay-les-Roses
09 53 36 02 97

Pharmacie de l'Avenue

22 avenue du Colonel Fabien Vitry-sur-Seine
09 81 86 93 37

Mardi 1^{er} novembre

Pharmacie des Chérubins
174 rue Julian Grimau Vitry-sur-Seine
01 43 90 77 32

Pharmacie Berdugo

Centre commercial Carrefour, 81 avenue du Général de Gaulle L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Dimanche 6 novembre

Pharmacie Bittante
43 avenue Franklin Roosevelt, Chevilly-Larue
01 46 86 61 01

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville monpharmacien-idf.fr

MÉDECINS DE GARDE



Contactez le 15

qui vous orientera vers le Service d'accueil médical initial (Sami) de Chevilly-Larue (1 rue de Verdun).

Semaine :

de 20h à minuit

Samedi :

de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés :

de 8h à minuit

COLLECTE DES DÉCHETS

ATTENTION, concernant les jours de ramassage des poubelles des déchets ménagers et recyclables (collecte du verre et des emballages), les distinctions de jours de collecte se font en fonction du type d'habitation (habitat collectif ou pavillonnaire).

Pour tout renseignement concernant la collecte des déchets, contactez le pôle Déchets : 01 78 18 22 23.

PAVILLONS ET RÉSIDENCES < à 20 logements

Emballages et papier	Tous les mardis
Verre	2 ^e jeudi du mois
Ordures ménagères	Tous les vendredis
Déchets végétaux	Tous les mardis de mi-mars à mi-décembre et le 2 ^e mardi du mois de janvier et février
Encombrants	Sur rendez-vous au 01 78 18 22 23

HABITATS COLLECTIFS > à 20 logements

Emballages et papier	Tous les mardis
Verre	2 ^e jeudi du mois
Ordures ménagères	Tous les lundis, mercredis et vendredis
Déchets végétaux	Pas de collecte mais possibilité de disposer de composteurs collectifs (infos : 01 78 18 22 23)
Encombrants	Deux fois par mois le mercredi (semaines paires)

SORTIE DES BACS

Les bacs de déchets peuvent être sortis dès 7h (les collectes commençant de nouveau à cette heure-là, y compris en habitat collectif) et doivent être rentrés après la collecte.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le gros électroménager (machine à laver, réfrigérateur, etc.) peut également être collecté au domicile des particuliers (service gratuit) en prenant rendez-vous sur jedonnemonelectromenager.fr.

Collecte solidaire : Ecosystem organise périodiquement une collecte solidaire de petit électroménager (appareils électriques, matériel informatique), gros électroménager, maroquinerie, chaussures et textiles. Prochaine collecte samedi 15 octobre de 14h à 14h place Nelson Mandela.

COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets dangereux ou toxiques (solvants, huiles usagées, piles, batteries, peinture, colle, acides, aérosols, lampes, etc.) sont désormais collectés par apport volontaire deux fois par mois les 2^e et 4^e samedis du mois sur le parking Jules Verne (avenue Franklin Roosevelt) de 9h à 13h.

CES DÉCHETS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE : zone Cerisaie nord, rue du Stade à Chevilly-Larue (0 805 01 70 26), du lundi au vendredi (fermé le mardi) de 14h à 19h, le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, le dimanche de 9h30 à 13h.

HÔTEL DE VILLE

88 avenue du Général de Gaulle • 01 45 60 18 00

Ouvertures hôtel de ville :

*Lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h30

*Mardi de 13h30 à 18h30

*Vendredi de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h

*Samedi de 8h45 à 12h

Ouvertures relais-mairie et agence postale :

*Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

*Mardi : de 14h à 18h

*Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

*Samedi : de 9h à 12h

ÉTAT CIVIL du 1^{er} au 31 août

Naissances

- Aisha Bathily
- Lyamma Benkhelifa
- Victoria Cotoman
- Gloria Volcov
- Amira Zidouni et Abderahmane Bettayeb
- Myriam Saounéra et Julien Martin
- Leticia Aouane et Yannis Aouici Dit Aouichat

Mariages

- Muriel Fredoc et Christian Bartis
- Samia Kardouni et Maged Ibrahim
- Tasnim Ouchène et Ali Medini
- Nadine Simo et Zézé Roland Zobo

Décès

- Mohand Amazouz
- Claude Bermont
- Yves Brucelle
- Jean-Claude Chollet
- Yves Delon
- Djenette Feraga
- Laurent Franchini
- Madeleine Gagnaire épouse Rossignole
- Claude Hauguel
- Mehmet Hezer
- Raymond Hiez
- Jean Ingrand
- Christiane Le Moign veuve Boulay
- Omar Rahmani

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin, Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous. Tél : 01 45 60 18 00. Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{re} maire-adjoint déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les mercredis de 14h à 17h et vendredis de 9h à 12h. Tél. : 01 45 60 19 70.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjoint déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi. Tél : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Economie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h. Tél : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Evaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél : 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous. Tél : 01 45 60 19 87 / 18 25.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou 01 45 60 19 87 / 18 25.

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.

RENDEZ-VOUS UTILES

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités. (3 rue du Béarn)

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent des consultations gratuites pour les Chevillais tous les samedis matin de 9h à 12h (hors vacances scolaires) sur rendez-vous au relais-mairie Centre.

13 rue Édith Piaf - 01 56 34 70 54 ou 70 55

Permanences du médiateur des conflits

M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés (de préférence sur rendez-vous) au relais-mairie Centre tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

13 rue Édith Piaf - 06 31 18 26 26

E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr

Permanences du Centre d'information sur le droit des femmes et de la famille (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous. **Espaces commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 41 80 18 95**

Permanence d'accueil anonyme et gratuite pour les victimes de violences conjugales et leurs proches

Une conseillère spécialisée dans l'accueil et l'écoute des situations de violences conjugales et familiales écoute et oriente gratuitement les Chevillais(es), sur rendez-vous (deux vendredis par mois entre 9h et 12h) ou par téléphone (un lundi par mois de 11h à 13h). **Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h au 07 77 79 54 60**

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse.

SMJ, 15 rue Henri Cretté, 01 46 87 97 65

L'espace autonomie 6 vous accueille

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille. **Espace commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 45 60 59 44**

L'espace commun des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc) tous les vendredis de 9h à 12h30 sur rendez-vous (www.valdemarne.fr ou 3919). **Espace commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 56 71 52 90**

L'association Nouvelles Voies

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous).

Espace commun des solidarités, 3 rue du Béarn, 01 45 60 59 44

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse

Chaque 2^e mardi du mois à 17h. **Prochaine permanence mardi 11 octobre Salle Simone de Beauvoir, 1 voie de Rungis**

Plateforme et permanences Sourde

Par le biais de la plateforme d'appel à distance Sourde, les personnes sourdes ou malentendantes peuvent contacter (par tchat ou webcam) un conseiller formé à la langue des signes et ainsi obtenir de l'aide pour leurs démarches administratives. Celui-ci tient aussi une permanence trimestrielle au service Retraités-Santé-Handicap.

Plateforme Sourde de 9h à 18h du lundi au vendredi sur le site ville-chevilly-larue.fr

Permanence au service Retraités-Santé-Handicap (88 avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 97) : jeudi 16 décembre 9h à 12h.

La ville de Chevilly-Larue recrute

- * Un(e) assistant(e) administratif et comptable au CTM
- * Un(e) agent de police municipale
- * Un(e) agent polyvalent de production en restauration scolaire
- * Un(e) gestionnaire paie et administration du personnel
- * Un(e) chef(fe) de service Retraité-Santé-Handicap
- * Un(e) dessinateur(trice)
- * Un(e) animateur(trice) éducatif(ve) accompagnement périscolaire et extra scolaire

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la maire - 88 avenue du Général de Gaulle 94669 Chevilly-Larue cedex.

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi. Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Permanences de la Ligue des droits de l'Homme

Victime de discrimination ? Ne laissez rien passer, dites-le ! La section locale du secteur Val-de-Bièvre de la Ligue des droits de l'Homme tient une permanence tous les lundis. Celle-ci répond à la nécessité de relayer l'action du Défenseur des droits qui, depuis 2021, a mis en place un service de signalement et d'accompagnement des victimes de discrimination. À ce titre, la Ligue des droits de l'Homme du Val-de-Bièvre se mobilise pour être à l'écoute des victimes et les aider.

* Permanence tous les lundis de 19h à 21h, 34 rue Jean Jaurès à L'Haj-les-Roses (antidiscrimi.sectionvdb.ldh@gmail.com - 07 66 58 93 83).

SOLIDARITÉ

Fake hair don't care cherche bénévoles

L'association Fake Hair don't care récupère des dons de cheveux pour créer des perruques pour les personnes atteintes de cancer et d'alopécie. Elle cherche des bénévoles véhiculés, pouvant transporter des sacs de colis, disponible aux heures d'ouverture de la poste de Rungis (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h30).

* contact@fakehairdontcare.fr, www.fakehairdontcare.fr

CONSEIL ÉNERGIE

Une aide communale pour l'isolation des combles

Pour améliorer son confort et réduire ses factures énergétiques, l'isolation de la maison est la solution. Un des postes importants à isoler est la toiture, par laquelle une grande partie de la chaleur s'échappe. Vous pouvez bénéficier d'aides pour ce poste de travaux. La commune soutient l'isolation des combles en accordant une aide financière cumulable aux aides de l'État.

* Pour plus d'informations, rencontrez un conseiller France Rénov' de l'Agence de l'énergie du CAUE 94, lors des permanences individuelles gratuites à Chevilly-Larue.

* Prochaine permanence : samedi 15 octobre de 9h à 12h et mardi 22 novembre de 15h30 à 18h30.

Inscriptions auprès du service municipal de la Transition écologique au 01 45 60 19 50 ou par mail agenda21@ville-chevilly-larue.fr

IMPÔTS

Contactez son centre des finances publiques

Vous avez reçu votre avis d'imposition sur les revenus, votre avis de taxe d'habitation ou de taxes foncières et vous souhaitez obtenir un renseignement à ce sujet ? Signaler une erreur ou faire une réclamation ? Vous rencontrez des difficultés pour payer ? Contactez votre centre des impôts. Le numéro d'assistance 0809 401 401 (service gratuit + coût de l'appel) est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. La messagerie sécurisée est accessible à tout moment depuis votre espace personnel accessible sur le site impots.gouv.fr. Vous pouvez également vous rendre dans les centres des finances, avec ou sans rendez-vous, trois matinées par semaine (lundi, mercredi et vendredis).

PRÉVENTION

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- * Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- * Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- * Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu.

EMPLOI

Relais du grand âge et de la petite enfance

Vous êtes demandeur d'emploi de plus d'un an et souhaitez des informations sur les métiers du grand âge et de la petite enfance ? Dans le cadre de son Plan local pour l'insertion et l'emploi (Plie), l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre, dont dépend Chevilly-Larue, a mis en place un nouveau dispositif d'accès à l'emploi dans ces secteurs. Les candidats bénéficieront d'une découverte des métiers, d'une préparation à ces métiers, de stages et d'une formation leur permettant d'accéder à un poste, tout en étant suivi à chaque étape par un conseiller.

* Renseignements au 01 58 42 04 20.



GRANDE CONCERTATION CITOYENNE

BOUGE TON SPORT!

ATELIERS PARTICIPATIFS*

SAM. 15 OCT. 10H – 18H

CENTRE DE LOISIRS PABLO NERUDA

*DURÉE D'UN ATELIER : 1H (SUR INSCRIPTION : CITOYENNETE@VILLE-CHEVILLY-LARUE.FR)



+ info : ville-chevilly-larue.fr

Centre de loisirs Pablo Neruda : 104 av. du Lieutenant Petit Le Roy

CHEVILLY
LARUE

